POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 457/3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
C'HWEVRER /FÉVRIER 2002

LE PEUPLE BRETON

PARTOUT EN BRETAGNE





LES CANDIDATS DE L'AUTONOMIE RÉGIONALE



L'INVITÉ

Roger GICQUEL

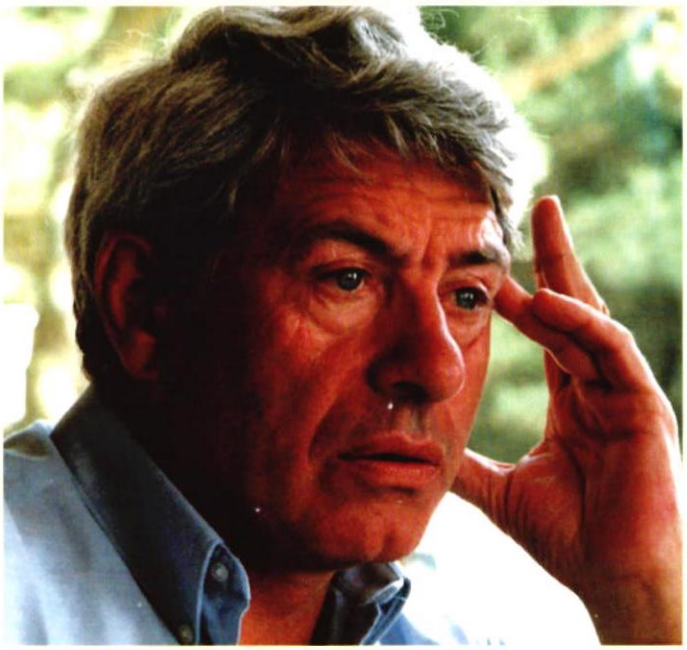
La chronique de Roger Gicquel

2002 - 2004

A quelle échéance les Bretons pourront-ils choisir un programme politique qui les concerne spécifiquement ? Certainement pas en avril prochain à moins que, d'ici là, saint Yves ait miraculeusement inspiré aux candidats présidentiables de proposer pour l'essentiel un statut particulier à une Bretagne réunifiée, avec Parlement digne de ce nom et liberté de pédagogie pour l'enseignement du breton. Voter restera un devoir mais qui, du point de vue énoncé, s'accomplira sans illusions.

Les législatives ensuite ? Si le jeu pouvait consister seulement à écarter les jacobins résolument hostiles au miracle, ce ne devrait pas être difficile. Il n'est plus possible d'ignorer les noms de ces célébrités bretonnes du refus de toute refondation démocratique. Ces prêcheurs missionnaires de gauche comme de droite, relayés comme jamais par les médias, n'ont qu'un évangile : la France « une, indivisible et bien centralisée ». Peu leur importe d'être regardés dans toute l'Europe des autonomies régionales comme les hallebardiers d'une république désuète, la vague sécuritaire contribuant à les porter.

On sait que l'U.D.B. prépare avec conviction ces législatives du 9 juin, nouveau test d'audience partagé avec « Régions et peuples solidaires ». Un concept réellement novateur, à l'écart des idéologies dominantes. Au-delà, il convient de se demander où nous en sommes, nous Bretons, avec l'idée d'une politique pour la Bretagne. Tel était le débat proposé fin janvier à Quimperlé dans le cadre du Festival Taol Kurun (1). C'est à l'universitaire Michel Nicolas qu'il revint d'exposer la pertinence de l'« emsav » et ses perspectives pour s'instituer en force politique représentative et influente de Bretagne. « [...] Le mouvement breton tire sa pertinence du fait que les Bretons se trouvent privés de tout moyen institutionnel de reconnaissance de leur langue, leur culture, leur histoire, de tous les éléments enfin qui structurent une sociabilité ». Ce docteur d'État en Sciences politiques, maître de conférences à Rennes 2, tient sa crédibilité publique de quatre livres qui rassemblent ses recherches de haut niveau (2). Le dernier paru suggère un destin européen à la Bretagne dans le cadre du fédéralisme européen. Le mot « fédéralisme » reste un tabou en France, tandis que « la mondialisation met à nu tout le dispositif jacobin méthodiquement agencé depuis deux siècles autour du pouvoir parisien [...]. La mondialisation et son corollaire, le retour au territoire et la revalorisation des cultures régionales, accentuent des phénomènes déjà



sensibles en Bretagne ». C'est-à-dire une très forte identité culturelle dont la locomotive, ne l'oublions jamais, fut et reste le peuple artistique des chants et des musiques qui viendra celtiquement faire la démonstration de son épanouissement pour la Saint Patrick au Stade de France. Le train de « plus de région » dans lequel sautent les entreprises les plus innovantes, tire aussi son énergie d'un monde associatif qui fait pâlir d'envie les caciques des partis conservateurs. N'est-ce pas ce pouvoir d'opposition régionale qui fait enfin reculer un tant soit peu l'agro-business multinational et ses conduites extravagantes dont on sait qu'elles portent atteinte à l'avenir même du sol breton ?

Ce débat de Quimperlé, qui en annonce bien d'autres, donnait le ton. D'un côté, la volonté du PS de défendre le bilan de « sa » décentralisation et son aléatoire développement. De l'autre, une expression de type volontariste : prenons notre destin en mains, faisons les choses sans nous soucier des handicaps du moment. Le jour viendra où la représentativité de nos forces vives et légitimes sera assurée par une opinion publique déjà conquise, si l'on en croit les sondages, ce, en dépit de questions posées souvent de manière tortueuse.

C'est quand la prochaine chance électorale pour le mouvement breton ? C'est en 2004. Ce sera l'année des Régions nouvelle mouture, listes régionales et non plus départementales, élections pour cinq ans au lieu de six. La prochaine chance... mais quelle chance quand les partis nationaux tiendront encore une fois le haut du pavé médiatique en Bretagne ? « Toutes les listes de sensibilité régionale ont un devoir d'union, sans quoi elles prendraient le risque de se discréditer de façon définitive » écrit Michel Nicolas dans la conclusion de son livre. Il leur reste deux ans pour s'entendre, réactiver l'appel de Carhaix, évaluer les mutations profondes, notamment celles affirmées par Emgann et les possibilités de rapprochement de ce mouvement avec l'U.D.B.

Il reste surtout à convaincre les Bretons qu'ils ne sont plus des nains politiques.

Roger GICQUEL

Les citations sont extraites :

(1) Y participaient outre Michel Nicolas, Eric Blainvei (Emgann), Jean-Tves Cozan (Vce-Pdt Conseil Régional), JeanJacques Faure (Verts), Christian Guyonvarc'h (U.D.B.), Gilbert Le Bris (P.S.), Christian Troadec (Div. Gauche).

(2) Histoire du mouvement breton Emsay - Syros (1982). Le séparatisme en Bretagne - Beltan (1986). Les Bretons et la politique/30 ans de scrutin en Bretagne - Presses universitaires de Rennes (1986). Bretagne, un destin européen - Presses universitaires de Rennes (2001).

Souscription

Avec cette première liste de l'exercice 2002, nous entamons de fort belle manière une nouvelle année. Le total de ce mois, même exprimé en euros, est très encourageant pour tous ceux qui additionnent leurs efforts pour vous proposer chaque mois une lecture de qualité. En plus de l'incontestable aide financière que représentent vos gestes, ils constituent aussi pour nous tous un encouragement à essayer de mieux faire encore. Merci.

J.Louis Moirel, Tour-en-Bessin, 4,57 € ; Dominique Chrolay, Tréflévenez, 15,24 € ; Albert Monnier, Metz, 10 € ; Thierry Boisson, Begles, 3 € ; Laurent Le Nédellec, Theix, 3 € ; Michel Ezanno, Nantes, 3 € ; Patrick Bodio, Quimper, 15 € ; J.Yves Toux, L'Hermitage-Lorge, 10 € ; Michel Prigent, La Chapelle-sur-Erdre, 10 € ; Francis Guillas, Baden, 16 € ; Eusko Alkartasuna, Bayonne/Baiona, 10 € ; Marcel Couedel, Loudéac, 15 € ; Serge Bihan, Groix, 3 € ; Noëlla Diquelou Nédélec, Poste, 5 € ; Jacques Derouet, Pluguffan, 3 € ; Guillaume Papin, Lifou, 20 € ; Bruno Jouan, Sarzeau, 15 € ; Armel Jouan, Rennes, 3 € ; Laurent Gautier, Saint-Jouin Brunenval, 5,73 € ; Jean Le Corre, Quimper, 10 € ; J.Pierre Le Cam, Chavagne, 3 € ; Christian Le Berre, Tréguier, 5 € ; Paul Mingant, Plouedern, 20 € ; Patrick Girard, Saint-Brieuc, 3 € ; Raymond Quinquis, Plougastel, 10 € ; Jean Guilbaud, Saint-Herblain, 10 € ; J.Claude Marcot, Pont-L'Abbé, 20 € ; Bernard Le Bozec, Plouézec, 3 € ; Bernard Hangouet, Vannes, 3 € ; Bernard Plouzennec, Saint-Brieuc, 3 € ; J.Jacques Monnier, Lannion, 3 € ; Pierre Morvan, Paimpol, 15 € ; Pierre Talarmin, Brest, 3 € ; Guy Kerhamon, Breles, 5 € ; Au large, Quimper, 10 € ; Jean Blivet, La Varenne Saint-Hilaire, 3 € ; Bernard Guérin, Auray, 5 € ; Raymond Phuez, Meung-sur-Loire, 3 € ; Philippe Gaborit, Saint-Herblain, 3 € ; J.Marc Quéré, Paris, 5 € ; Romuald Malabœuf, Champigny-sur-Marne, 3 € ; Lebreton De Vonne, Indre, 30 € ; Lucien Raoul, Pordic, 5 € ; Adolphe Le Bars, Grâces, 5 € ; Ronan Pichon, Rennes, 10 € ; Erwan Gillet, Persken, 8 € ; Pierre-Yves Moal, Locmelar, 25 € ; J.Michel Peresse, Rennes, 15 € ; Georges Cadiou, Quimper, 10 € ; Henri Canevet, Pont-L'abbé, 3 € ; Michel Genin, Rennes, 6,10 € ; Fabrice Le Marrec, Brains, 3 € ; J.Pierre Le Pallec, La Montagne, 3 € ; Michel Le Cavorzin, Paris, 3 €.
Total mois : 443,65 €. Total année : 443,65 euros (soit 2.910,10 F).

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 1er trimestre 2002.

Sommaire

Février
C'hwevrer
2002



Nous avons consacré la une de ce numéro à un événement d'importance : pour la première dans l'histoire de la Bretagne, aux prochaines élections législatives de juin 2002, il y aura dans toutes les circonscriptions de Bretagne, un candidat présenté ou soutenu par Régions et peuples solidaires, la fédération régionaliste à laquelle appartient l'U.D.B.

C'est là une affaire importante, disons-nous. Mais la force de l'idéologie dominante et les mauvaises habitudes des médias font que nos compatriotes ignorent en général jusqu'à l'existence-même de ces candidat(e)s, sans parler, bien sûr, de leurs programmes.

C'est dire le handicap qu'auront à surmonter ces candidats de l'autonomie régionale ! Leur meilleur allié, dans la presse, c'est – bien sûr – le P.B. Nous devons tous, pour cela, diffuser au maximum notre magazine d'ici l'été.

Et pour cela, le meilleur moyen c'est l'abonnement que vous pouvez souscrire, faire souscrire ou offrir à ceux qui vous paraissent pouvoir voter prochainement pour les candidats de l'autonomie régionale.

◆◆◆

Dans un sommaire classique, on relèvera, dans ce numéro, les dénonciations du scandale des O.G.M. (p. 5-6), celui du défi Areva (p. 6-7), celui de la menace d'une usine polluante (p. 8-9). Des réflexions d'importance sur la langue (p. 10, 11 et 12) et beaucoup de pages consacrées à la culture bretonne et celtique : opéra et danse (p. 23), interview de Deborah Henson-Conant (p. 24-25), le web (p. 26), la télé (p. 27), les livres (p. 28-29), les disques (p. 35-36). Et toujours un courrier aussi fourni, encore une marque de votre intérêt pour votre P.B.

Bonne lecture à tous (et n'oubliez pas les abonnements) !

Ronan LEPROHON



Pages 2-3



Page 21



Page 23



Pages 24-25

Important !
Désormais, « Le Peuple breton » paraîtra le premier vendredi de chaque mois. Il sera ainsi facile à nos distributeurs et à nos abonnés de connaître notre date de remise à la Poste (de Saint-Brieuc). Le présent numéro 457 a été remis à la Poste le 1/2/2002.

Le crédit-photo de couverture :
– Photo de Eliane Leclerc et Kristian Guyonvarc'h, photo des candidats UDB à la Convention de Ploemeur le 8/12/2001 : Loeiz Bloñs.
– Roger Gicquel : D.R.

Législatives 2002

Candidatures dans toute la Bretagne

Nous l'avons annoncé le mois dernier : aux prochaines législatives, ils ou elles seront 36 dans toute la Bretagne à porter les couleurs de Régions et peuples solidaires ou à être soutenus par cette fédération.

Certains, les plus nombreux, sont membres de l'UDB ; certains seront présentés par Frankiz Breizh et d'autres sont des candidats d'ouverture, sans être membres d'un parti politique. Aujourd'hui, nous vous présentons la moitié de ces candidat(e)s. Les autres suivront...



1-Mona BRAS-CAILLAREC



2-Pierre MORVAN



3-Annaig LE GARS



4-Ronan DIVARD



5-Yves JARDIN



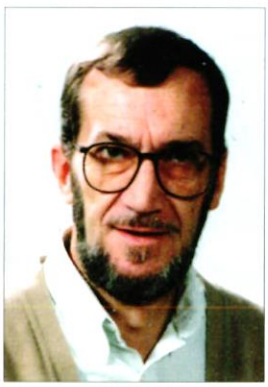
6-Isabelle MOIGN



7-Éliane LECLERCQ



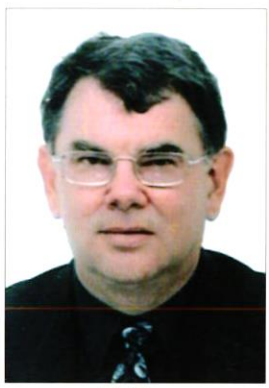
8-Jean-Loup LE CUFF



9-Herri GOURMELEN



10-Nicole FOUGERON



11-Pierre EVEN



12-Yves PRIOU



13 Damaris MERLET



14-Jean QUINTIN



15-Jean-Jacques PAGE



16-Martine DANO



17-Kristian GUYONVARC'H



18-Michel HADO

DANS LES CÔTES-D'ARMOR

1. Circonscription de Guingamp :

Mona BRAS-CAILLAREC.

Elle a 45 ans, 4 enfants, elle est travailleuse sociale, déléguée syndicale. Conseillère municipale de Guingamp depuis 1995, elle a mené en 2001 la liste alternative « Ensemble à gauche - Warok Gwengamp » et a été élue avec 15 % des suffrages.

2. Circonscription de Lannion :

Pierre MORVAN.

Agé de 48 ans, il est contrôleur à France-Télécom au service des pensions des PTT de Lannion. Il est conseiller municipal de Paimpol depuis 1983 et a été premier adjoint au maire de 1995 à 2001. Représentant syndical aux PTT, il est aussi président de l'association de la « Fête du chant de marin » de Paimpol.

DANS LE FINISTERE

3. Circonscription de Quimper :

Annaig LE GARS.

Cette enseignante de 45 ans est aussi adjointe au maire de Pluguffan, chargée de la communication et de la concertation.

4. Circonscription de Brest-ville :

Ronan DIVARD.

Cet universitaire – maître de conférences en gestion à l'U.B.O. – est âgé de 41 ans. Il est, de plus, le responsable fédéral de l'U.D.B. en Finistère.

5. Circonscription de Douarnenez :

Yves JARDIN.

Cet ancien conseiller municipal de Douarnenez, est professeur agrégé, âgé de 59 ans, chargé de la responsabilité des affaires internationales au Bureau politique de l'U.D.B.

6. Circonscription de Concarneau-Quimperlé :

Isabelle MOIGN.

Isabelle a 47 ans, elle est membre du Bureau politique de l'U.D.B. et elle exerce la profession de comédienne.

EN ILLE-ET-VILAINE

7. Circonscription de Rennes-Combourg :

Eliane LECLERCQ.

Conseillère municipale de Rennes, Eliane à 45 ans. Elle est fonctionnaire territoriale et responsable de la fédération départementale de l'U.D.B.

8. Circonscription de Fougères :

Jean-Loup LE CUFF.

Candidat d'ouverture soutenu par R. & P.S., Jean-Loup est militant associatif (fondateur du Musée archipel breton), connu pour sa lutte pour la sauvegarde du site de Saint-Aubin-du-Cormier. Il est aussi un artiste, sculpteur réputé.

9. Circonscription de Saint-Malo :

Herri GOURMELEN.

Ce professeur d'allemand, membre du Bureau politique de l'U.D.B., dont il a été le porte-parole, est conseiller municipal de Saint-Malo depuis 1983 et président de l'Association des élus municipaux bretons (A.E.M.B.).

EN LOIRE-ATLANTIQUE

10. Circonscription de Nantes-Est :

Nicole FOUGERON.

Elle est conseillère municipale U.D.B. de Nantes et elle exerce la profession de commerciale.

11. Circonscription de Nantes-Sud-Rezé :

Pierre EVEN.

Ce militant breton de 55 ans est inspecteur des impôts. Il est secrétaire de la fédération U.D.B. de Loire-Atlantique.

12. Circonscription de La Baule :

Yves PRIOU.

C'est un enseignant de 53 ans qui portera les couleurs de l'U.D.B. et de R. & P.S. dans la 7e circonscription de Loire-Atlantique, où il demeure à Saint-Joachim.

13. Circonscription de Saint-Nazaire :

Damaris MERLET.

Cette adhérente de l'U.D.B., âgée de 30 ans, exerce la profession d'agrégée d'histoire et de géographie et portera les couleurs de R. & P.S. dans cette circonscription.

14. Circonscription du Pays de Retz :

Jean QUINTIN.

Cadre bancaire de 57 ans, Jean portera les espoirs de l'U.D.B. et de R. & P.S. dans la 9e circonscription de Loire-Atlantique.

DANS LE MORBIHAN

15. Circonscription de Vannes :

Jean-Jacques PAGE.

Jean-Jacques a 40 ans et exerce la profession d'inspecteur principal des impôts. Ancien responsable d'une association d'enseignement bilingue, il fut un des fondateurs de la liste « Forum Breizh 2001 » qui obtint 5,48 % aux dernières municipales à Vannes.

16. Circonscription d'Auray :

Martine DANO.

Elle a 44 ans, elle est prospectrice-négociatrice à Pluvigner. Née à Landévant, elle fut conseillère municipale à Hennebont.

17. Circonscription de Lorient :

Kristian GUYONVARC'H.

L'actuel porte-parole de l'U.D.B. n'est plus à présenter aux lecteurs du P.B. Elu, il est adjoint au maire de Lorient, chargé de la santé. Il est par ailleurs secrétaire général de la fédération R & P.S., dont il portera – bien sûr – les couleurs avec celles de l'U.D.B.

18. Circonscription de Hennebont :

Michel HADO.

37 ans, marié, deux enfants : Michel Hado est contrôleur des Impôts, responsable syndical et associatif.



Diwan et la reconnaissance de l'enseignement en breton par le service public de l'éducation : les blocages ne sont pas juridiques mais strictement politiques

Le bureau de Diwan Breizh a réagi avec une émotion justifiée à la décision que le Conseil constitutionnel a rendue, le 27 décembre 2001, après l'adoption par l'Assemblée nationale de l'article 134 de la loi de finances 2002 qui devait régler les modalités d'intégration des personnels enseignants et administratifs des établissements Diwan. Le Conseil constitutionnel se fonde sur l'article 2 de la Constitution, qui stipule depuis 1992 que « la langue de la République est le français » à l'exclusion de toute autre langue, pour affirmer que « l'usage d'une autre langue que le français ne peut être imposé aux élèves des établissements de l'enseignement public ni dans la vie de l'établissement, ni dans l'enseignement des disciplines autres que celles de la langue considérée »

L'U.D.B. constate que si cette décision du Conseil constitutionnel était appliquée à la lettre, elle se traduirait non seulement par un arrêt brutal du processus d'intégration des écoles Diwan au sein du service public de l'éducation mais aussi par une condamnation à mort des écoles publiques qui pratiquent déjà le bilinguisme à parité horaire breton-français, corse-français, occitan-français, basque-français, catalan-français, créole-français, tahitien-français,...comme les classes publiques dites européennes, qui pratiquent le bilinguisme anglais-français, ou allemand-français.

Autant dire que la décision du Conseil constitutionnel révèle l'absurdité d'une Constitution qui, fait unique en Europe à l'exception de la Grèce, confère à une langue une exclusivité juridique. Pour autant, il serait injuste d'accabler les neuf membres du Conseil constitutionnel, car ceux-ci ne font que s'appuyer sur un texte voté en 1992 par les parlementaires de droite comme de gauche, avec l'appui du gouvernement P.S. de l'époque. La solution au problème n'est donc pas juridique mais strictement politique, car le problème est politique.

La période actuelle est propice aux promesses électorales et elles ne manqueront pas de fleurir sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres mais, chat échaudé craint l'eau froide, l'urgence commande qu'une solution politique soit trouvée avant la fin de la session parlementaire en cours. L'U.D.B. demande donc à Lionel Jospin de présenter devant le Parlement un projet de loi constitutionnelle révisant l'article 2 de la Constitution et à Jacques Chirac d'en accepter le principe. Si cela ne se faisait pas, l'U.D.B. ne manquerait pas de pointer du doigt les vrais responsables de l'impasse dans laquelle se trouvera l'enseignement bilingue ou immersif en France.

UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

Nucléaire ou éolien marin ? L'Irlande, elle, a choisi !

Pendant que la Bretagne se fait manipuler par l'industrie nucléaire française à la faveur du défi français pour la Coupe de l'América, l'Irlande, elle, fait le choix de l'énergie éolienne en mer. Et c'est toute la faiblesse politique de la Bretagne, cadenassée par un état jacobin, qui se révèle sans fard.

Par un curieux concours de circonstances, le 11 janvier, soit le jour même où feu le « Défi français » devenait le « Défi Aréva » le ministre irlandais de la Marine annonçait que l'Irlande allait construire la plus grande ferme éolienne en mer au monde.

Cette ferme éolienne, construite au sud de Dublin sur le banc de sable d'Arklow Bank (comté de Wicklow) devra fournir à terme 10% de l'électricité consommée en Irlande, dont la population, rappelons-le, est à peu de chose près équivalente à celle de la Bretagne. Une fois terminée, la ferme comprendra 200 turbines d'une capacité de 520 mégawatts. Installées à 8 km au large des côtes, les turbines, qui mesureront 80 mètres de hauteur, seront visibles des côtes irlandaises par temps clair. Le projet a été soumis à consultation publique et n'a pas soulevé d'objections.

La construction démarrera au printemps 2002 et la production d'électricité débutera à l'automne.

Cette ferme éolienne sera gérée par le consortium Eirtricity, qui regroupe plusieurs compagnies irlandaises. Eirtricity reversera à l'État irlandais 1,9 million d'euros par an en loyer pour le banc de sable et des royalties.

« Selon sur vous serez ou non libres chez vous, vous construirez votre destin ou vous le subirez ».

■

"Big Brother" veut imposer les OGM au monde entier

"Friends of the Earth International" (Les Amis de la Terre – International) accuse les USA et d'autres Etats favorables aux OGM tels que le Canada, l'Argentine ou l'Australie de persécuter les petits pays qui essayent d'adopter des lois interdisant les OGM.

FoEI (Friends of the Earth International) a pu présenter fin décembre des documents provenant officieusement des USA et d'Argentine qui menaçaient des petits pays d'une action de rétorsion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si ceux-ci décidaient d'adopter des règles limitant l'utilisation des OGM. Des pays comme le Sri Lanka (ex-Ceylan) et la Croatie ont subi de ce fait une pression énorme. La Bolivie, qui avait adopté une résolution interdisant les OGM sur son territoire en janvier 2001, a été forcée de l'annuler du fait de la pression de l'Argentine et de ses sociétés d'agro-biotechnologie.

La décision bolivienne d'interdire l'importation des produits, sous-produits et denrées alimentaires dérivant de cultures génétiquement modifiées était prévue pour un an, de janvier à décembre 2001. Le gouvernement bolivien s'était engagé à prolonger cette interdiction et à lui donner force de loi. Cette promesse avait été faite au terme d'un accord écrit, signé par le gouvernement bolivien et la Fobomade, un syndicat de travailleurs et de petits exploitants agricoles. Mais une organisation écologiste bolivienne a appris que le gouvernement avait pris en octobre 2001 une décision révoquant cette interdiction, sans en informer le public et sans aucune annonce officielle.

"Cette annulation montre bien la faiblesse de notre gouvernement devant les pressions de l'Argentine et des sociétés agro-biotech", a déclaré Maria Luisa Ramos, de la Fobomade. *"Il est révoltant qu'un petit pays comme le nôtre soit obligé d'accepter des OGM malgré l'opposition publique"*.



D.R.

Nérac : première action anti-OGM en France, le 8 janvier 1998 à Nérac (47), à l'usine Novartis-Seed. Des paysans de la Confédération paysanne viennent mélanger du maïs traditionnel à de la semence-mère transgénique.

FoEI a pu obtenir officieusement une copie d'une note envoyée par la délégation bolivienne auprès du siège de l'OMC à Genève au ministère des Affaires étrangères bolivien, qui laisse entendre que les producteurs de soja argentins sont à l'origine de ce revirement législatif, du fait qu'ils exportent pour 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) de soja génétiquement modifié en Europe et aux USA. Dans cette note en effet, l'ambassadeur de Bolivie à Genève écrit : *"La situation actuelle est très délicate étant donné que la délégation bolivienne considère que du point de vue des règles de l'OMC, les raisons fournies par la délégation argentine sont tout à fait valables et que notre pays ne peut justifier le maintien des décisions prises"*. Par ailleurs, ainsi que le révèlent d'autres documents de FoEI, les Argentins ont menacé la Bolivie des foudres de l'OMC pendant des mois.

Les pressions sur les pays qui décident d'adopter une législation stricte contre les OGM sont devenues la règle

Au début de l'année 2001, le Sri Lanka préparait un projet de loi sur les produits alimentaires qui visait à interdire les OGM. Le conseiller agricole de l'ambassade des USA en Inde a alors menacé le Sri Lanka voisin d'une sanction financière de l'OMC d'un montant de 190 millions de dollars s'il ne suspendait pas cette interdiction. La loi sri lankaise devait entrer en vigueur en septembre 2001, mais suite aux pressions des USA et de l'Australie, elle n'a jamais vu le jour.

En Croatie, à l'occasion d'une table ronde organisée le 10 décembre 2001 par le ministère croate de l'environnement, FoEI et l'ONG européenne Anped[1] ont dénoncé les persécutions américaines contre le gouvernement croate visant à lui faire abandonner son projet de moratoire sur les OGM. Mais le 12 décembre, le ministre croate de l'environnement, Boro Kovacevic, a déclaré qu'il ne répondrait pas à la lettre comminatoire de l'ambassade américaine qui menaçait son pays de sanctions de la part de l'OMC.

Aux Etats-Unis même, la politique agressive de l'administration Bush est mise en cause. *"La promotion des OGM par le gouvernement américain est si agressive qu'elle cherche à renverser les lois des autres pays"*, a déclaré Larry Bohen, de Friends of the Earth-USA. *"Nous en appelons à notre gouvernement afin qu'il cesse d'imposer unilatéralement ses volontés au reste du monde"*.

→

NE PAS CONFONDRE !

Le combat démocratique pour le libre choix de ne pas retrouver d'OGM dans son assiette ne doit évidemment pas se confondre avec une hostilité vis-à-vis des recherches génétiques à visée thérapeutique, comme le laissent entendre certains "généticiens" français qui prétendent incarner l'intérêt public, bien qu'étant rémunérés par des groupes privés où pharmacie et agro-biotechnologie se côtoient. Rappelons donc les démarches respectives :

OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) : Organismes (plantes, animaux, micro-organismes) dont le patrimoine génétique est modifié de façon artificielle par l'introduction d'un gène d'un autre organisme ou la modification de l'expression d'un gène présent.

Recherche génétique appliquée au domaine médical : recherche sur le patrimoine génétique de l'homme (génome) visant à corriger les gènes défectueux chez les personnes affectées d'une maladie génétique handicapante ou mortelle.

"Big Brother"

(suite de la page 5)

L'Union européenne fait l'objet de pressions similaires

La note américaine à la Croatie décourage également les autres pays d'adopter des législations sur les OGM similaires à celles de l'Union européenne. Rappelons-nous que l'Union européenne, après avoir autorisé dans un premier temps la culture et l'importation de 18 sojas, maïs ou colzas OGM, a adopté un moratoire en juin 1999 qui bloque toute nouvelle autorisation (sauf pour des cultures " expérimentales ", même en plein champ !). Et depuis avril 2000, la règle est d'étiqueter tous les aliments dont l'un des ingrédients au moins est génétiquement modifié à plus de 1 %. Ce contexte légal, très insuffisant, est loin de permettre au consommateur européen d'échapper aux OGM dans son alimentation, sauf à ne consommer que des produits bio ou labellisés qui répondent à un strict cahier des charges ; en témoigne une récente étude de l'Institut national de la consommation (INC) en France [2]. Pourtant l'attitude européenne, motivée par la méfiance des consommateurs, indispose fortement les multinationales agro-biotechnologiques et chimiques [3] et leur soutien américain qui ont clairement l'intention de disséminer les OGM sur tous les continents pour contaminer toutes les productions agricoles de façon irréversible.

Les spéculations sur une éventuelle attaque de l'Union européenne par les USA à l'OMC vont bon train. *"L'OMC est l'instrument que les USA et les grands groupes de biotechnologies utilisent pour obliger tous les pays du monde à accepter les OGM"*, déclare Juan Lope, conseiller en ingénierie biotechnologique à FoEI. *"Nous en appelons à tous les gouvernements du monde afin qu'ils résistent à l'OMC. Chaque pays devrait avoir le droit d'établir un moratoire sur l'introduction des OGM jusqu'à ce qu'un cadre réglementaire et un système de contrôle de l'application de ces règlements soient mis en place afin d'assurer une bonne sécurité alimentaire"*.

FoEI et K. GUYONVARC'H
(maire-adjoint de Lorient, chargé de la santé, de la sécurité alimentaire et de la restauration municipale)

(1) ANPED (ONG européenne basée aux Pays-Bas dont l'objet est de favoriser le développement durable).

(2)" OGM : la contamination ", dossier de 9 pages dans "60 millions de consommateurs", janvier 2002. Sur 103 aliments, dont 9 pour animaux domestiques, testés par l'INC, 36 étaient contaminés par des OGM... et 21 ne pouvaient être analysés en raison des traitements chimiques ou thermiques subis.

(3) A commencer par Monsanto, qui concentre 94 % des surfaces plantées en OGM dans le monde...

"Défi Aréva" pour la Coupe de l'America :

l'U.D.B. propose à Chirac et Jospin de remplacer le n° 1 mondial du nucléaire par "Gaz de France"

L'U.D.B., sous la plume de son porte-parole K. Guyonvarc'h, a adressé le 22 janvier, au président de la République, et au premier Ministre, la lettre suivante :

"Monsieur le Président
de la République,

Depuis le 11 janvier 2002 le "Défi français" pour la Coupe de l'America n'existe plus. En effet, il a été remplacé par le "Défi Aréva", du nom du n° 1 mondial de l'industrie nucléaire qui apporte au projet 15 millions d'euros, soit 75 % du total des fonds actuellement réunis pour le financer.

Le capital du consortium Aréva, qui regroupe Framatome, la Cogéma et la branche industrielle du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), est détenu par l'Etat à plus de 80 %. Le "Défi Aréva" ne relève donc pas d'une démarche privée ; il s'agit au contraire d'une initiative qui engage l'Etat. C'est la raison même de notre démarche auprès de vous, démarche que nous effectuons également auprès du premier Ministre.

Comme vous le savez, feu le "Défi français" a installé sa base d'entraînement sur le site de l'ancienne base des sous-marins de Lorient dont la propriété est en cours de transfert, pour l'essentiel, de l'Etat vers la Communauté d'agglomération du pays de Lorient. A ce titre, en tant que délégué de la ville de Lorient au sein de cet établissement de coopération intercommunale, j'ai été amené à me prononcer sur le principe de l'accueil du "Défi français" et sur l'engagement de crédits publics pour la construction de bâtiments à cet effet.

Aujourd'hui le "Défi français" n'existe plus mais Aréva s'apprête à prendre ses aises à Lorient sans jamais y avoir été invité par les élus de la commune ou les délégués intercommunaux.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, que les Bretons ont su s'opposer depuis près de trente ans à l'implantation de divers projets de centrales nucléaires sur leur littoral, à Erdeven (56), Plogoff et Saint-Jean-du-Doigt (29), Plouézec (22), Le Pellerin et Le Carnet (44). Le 1er juin 1997, date qui coïncidait avec le second tour des élections législatives, nous étions 25.000 rassemblés sur le site menacé du Carnet, près de Nantes, pour obtenir l'abandon définitif du projet de centrale nucléaire. Et nous obtenions satisfaction en octobre.

Les Bretons n'ont pas montré moins de détermination quand il s'est agi de contrer les projets d'enfouissement de déchets radioactifs pilotés par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Malgré la manne promise, en toute illégalité, par l'Andra aux départements qui accepteraient d'accueillir un laboratoire d'étude sur l'enfouissement (20 millions de francs pour chaque département), les Bretons n'ont pas cédé aux sirènes radioactives. Le 15 avril 2000 ils étaient 10.000 à manifester dans les rues de Quintin, petite commune du centre-Bretagne. L'Andra dut renoncer (provisoirement ?) à ses projets.

Si nous avons souhaité vous rappeler ces événements récents, mais qui s'inscrivent dans une longue tradition de résistance au lobby nucléaire, c'est pour souligner combien l'intrusion d'Aréva en Bretagne, même par l'entremise d'une compétition nautique, est ressentie comme une provocation par nombre de nos compatriotes qui n'entendent pas rester inactifs. En effet, outre le risque que le pays de Lorient et la Bretagne tout entière encourent pour leur image au travers du sponsoring d'Aréva, nous sommes nombreux à penser que le consortium nucléaire n'hésitera pas à utiliser le précédent du "Défi" pour tenter d'imposer aux Bretons dans les années à venir de nouveaux projets de centrales nucléaires et de sites d'enfouissement de déchets radioactifs.

Or l'Etat français, désormais étroitement associé au sort du "Défi", n'aurait rien à gagner s'il devait affronter demain la mobilisation démocratique et pacifique des citoyens bretons rassemblés dans des actions de protestation contre Aréva.

Nous pouvons comprendre que, face aux difficultés financières de Monsieur Xavier de Lesquen et ses amis qui n'avaient pu réunir que 5 millions d'euros sur les 24 nécessaires au bouclage de leur budget, l'Etat français ait souhaité intervenir pour garantir à la France une participation à la Coupe Louis Vuitton, première étape à franchir avant d'accéder au privilège

d'affronter les compétiteurs néo-zélandais sur leur terrain. Mais cela ne peut se faire au mépris du sentiment et des intérêts des Bretons.

Parce que nous avons la volonté que le " Défi " puisse tracer sa route dans les meilleures conditions, mais dans le respect de chacun, nous vous demandons d'intervenir pour que soit substitué au sponsoring d'Aréva celui d'une autre entreprise publique. Et nous nous permettons de vous suggérer l'entreprise publique Gaz de France.

En effet, Gaz de France, implanté déjà dans 24 pays (16 en Europe, 5 en Amérique, 2 en Asie et 1 en Afrique), a une stratégie de développement à l'international. En outre, cette entreprise a une longue tradition de mécénat et de sponsoring sportifs, y compris dans le domaine de la voile. Sa bonne santé financière, avec un résultat net de 431 millions d'euros en 2000, lui donne une réelle marge de manœuvre. Enfin et c'est essentiel, le gaz naturel, à la différence du nucléaire, est une source d'énergie qui fait l'unanimité, car il s'agit de l'hydrocarbure le moins polluant et le mieux adapté aux technologies de la cogénération. Il apparaît dès lors comme le meilleur complément des énergies renouvelables. (...)

Christian GUYONVARC'H
Porte-parole de l'U.D.B.

Pour virer Aréva, on fait quoi ?

On peut écrire au président de la Communauté d'agglomération du pays de Lorient : M. Jean-Yves Le Drian, Hôtel de Ville/Ti-Kêr, 56325 An Oriant/Lorient cedex.

On peut écrire aussi au PDG d'Aréva : 27 rue Le Peletier, 75433 Paris cedex 9.

On pourra aussi, dans les semaines à venir, participer aux manifestations qui seront organisées. Car la résistance s'organise : l'A.F.P., dans une dépêche d'Auckland, en Nouvelle Zélande, a signalé l'opposition de l'Union démocratique bretonne à cette opération. Elle signale aussi que Greenpeace condamne le parrainage « nucléaire » du Défi français. La colère des Néo-Zélandais contre les Français s'est aggravée récemment en raison du passage dans la mer de Tasmanie d'un bâtiment de déchets nucléaires embarqués en France et à destination



L'opposition s'organise, dans les rues de Lorient.

du Japon. Mme McDiarmid (responsable de Greenpeace), a souligné que le parrainage d'Aréva est mal venu dans cette compétition-phare pour les adeptes de la voile, traditionnellement solidaires des campagnes antinucléaires [...]. Déjà, la Nouvelle-Zélande a interdit le parrainage par les marques de cigarettes. *« A la manière des géants du tabac, Aréva tente à l'évidence « d'écoblanchir » son activité en la reliant à l'image propre et écologique de la voile »* a souligné Mme McDiarmid. *« Mais l'activité d'Aréva parle d'elle-même : loin de protéger les océans, sa filiale a pollué les mers baignant la France et Mururoa et son action menace la santé de centaines de milliers de personnes et l'environnement de la planète»* a-t-elle ajouté (A.F.P.).

Le vrai défi lancé par les Bretons à Aréva pourrait avoir lieu au début mai, période envisagée pour la mise à l'eau du navire aux chantiers Multiplast de Vannes.

R.L.

Iffig



– a exercé son humour (ravageur ?) pendant des années dans les colonnes du P.B. Puis, il s'en était allé... « A la demande générale » (et d'abord à la sienne), il revient et c'est bien volontiers que nous lui donnerons tous les mois la parole.

– est un peu surpris par le folklore de Chevènement. Autrefois figure de proue de la gauche raide, le voilà qui câline la droite ferme. C'est donc un centriste, se dit Iffig qui le voit finir mou...

– soutien Kristian Guyonvarc'h qui, après une prise de position à propos du nucléaire, strictement dans la ligne de ce qu'il a toujours dit, se fait accuser d'électoralisme par un spécialiste : Jean-Yves Le Drian. L'honorable parlementaire estime que le « Défi français » peut-être sponsorisé par n'importe qui, même par les champions du nucléaire. Ben oui ! Comme une campagne législative par des eaux troubles...

– félicite Pancho Abardonado, le capitaine de l'équipe de foot de Lorient qui, se réjouissant récemment du tonus retrouvé de l'équipe des « Merlus », évoquait la satisfaction du « peuple breton ». C'est sympa, de la part d'un Gitan d'origine, qui a passé sa jeunesse du côté de Marseille, de sentir la vérité profonde des choses. Iffig le préfère, à cet égard, à certains "indigènes locaux"...

Main basse sur le Centre-Bretagne

Après avoir gagné beaucoup d'argent avec les farines animales, pour aboutir à l'E.S.B et aux abattages de troupeaux, selon le principe de précaution, les lobbies de l'agro-alimentaire vont, maintenant, gagner beaucoup d'argent avec la destruction de ces mêmes farines animales.

On connaissait le proverbe célébrant "le beurre et l'argent du beurre". En Centre-Bretagne, on est en train d'en découvrir un autre que l'on pourrait appeler "la merde et l'argent de la merde !".

Car c'est de cela qu'il s'agit. Un produit dont on ne sait plus quoi faire. Pas plus d'ailleurs que les boues de stations d'épuration, fientes de volailles, lisier et autres déchets hospitaliers. Car, aux dires de ceux qui ont étudié la question, les farines animales, il y en a pour deux ans à les résorber. En les brûlant : la solution la plus facile. Après, on incinérera les autres produits...

C'est tout au moins ce que l'on suppose, et qui apparaît à travers le dossier de l'enquête publique, concernant l'usine d'incinération envisagée par la société Doux, à Plouray, Morbihan. En plein Centre-Bretagne.

POURQUOI LE CENTRE-BRETAGNE ?

De la part des pouvoirs publics, la réponse est évidente. Vue de Paris, cette région est, en effet, déserte ou désertique. A faible densité de population, en tout cas. Les dégâts générés par le genre d'usine citée sur l'environnement et la santé des habitants ne coûteront donc pas cher en indemnisations. S'il y a lieu, un jour de le faire !

Car chacun sait que le nuage de Tchernobyl n'est pas passé sur la France. C'est un éminent scientifique qui l'a dit. De même, les nuages de fumées toxiques de l'usine Doux ne passeront pas sur le Centre-Bretagne, où de nombreux saints intercesseurs protégeront ceux qui les prieront du cancer !

Mais, en réalité, le sujet ne prête pas du tout à rire. D'autant qu'on parle du même genre d'implantation à Guiscriff et Scaër. Toujours dans ce Centre-Bretagne qui recevrait ainsi trois ou quatre des projets envisagés pour toute la France. Et, cette fois, sans qu'il soit question de ce principe de précaution, sans lequel rien n'est plus possible dans notre vie. Curieux ? Non ?

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le déroulement de l'enquête publique, en tout cas, a été curieux, lui aussi. Comme toujours, diront les mauvaises langues, quand il s'agit de faire avaler à la population un projet qui risque d'être contesté. Ou aux populations car il en existe deux dans un rayon de 2 km. La population de Glomel, département 22, et la population de Plouray, département 56. Les conseils municipaux de ces deux communes ont donc eu à se prononcer sur le projet Doux. Avis favorable des deux côtés. Carton plein.

A condition de ne pas y regarder de trop près. Les annonces légales ont, en effet, paru dans les journaux, les 26, 27 et 28 août 2001. Quand certains étaient encore en vacances ! Mieux : l'affiche publique proposée à la mairie de Glomel indiquait une enquête concernant une usine d'incinération située au Stanven à Châteaulin ! Alors que le projet réel vise le Stanven à Plouray ! Qu'en est-il de la validité de cette enquête ?

Qu'en est-il de la démocratie ? On se le demande aussi. Le maire de Plouray a ainsi refusé de débattre publiquement du projet qu'il avait avalisé. Il a fallu que ce soit une association locale de protection de l'environnement qui prenne les choses en main, en organisant une réunion. Le maire de Plouray s'y est donc présenté – il ne pouvait faire moins – pour dire qu'il n'avait rien à dire. Tout le monde a compris alors que les avis favorables donnés l'avaient été sans étude sérieuse du dossier.

L'USINE A MERDE

L'usine envisagée a pourtant tout pour plaire. A certains, au moins. Les élus locaux trouveront avec elle des taxes diverses pour alimenter la vie publique. Avec la vapeur récupérée par l'incinération, on produira du courant acheté par E.D.F qui aura, là, une nouvelle occasion de célébrer la cause de l'environnement.

La zone de rayon de 2 km, citée plus haut, se complète, d'une autre zone de 50 km de rayon, celle-là. Et où les dégâts dépendront du vent dominant. Suivant les jours, la dioxine, le chlorure d'hydrogène et autres vacheries – c'est le mot – s'en iront vers Rostrenen ou vers Lorient. Ce sera selon. Avec les incinérateurs envisagés à Guiscriff et Scaër, on ne risquera pas, d'ailleurs, d'échapper aux fumées toxiques. Selon le principe du billard à trois boules !

Et des fumées il y en aura. Rien qu'à Plouray il est prévu de détruire : 100.000 tonnes annuelles de farines animales. 32.000 tonnes de boues d'épuration, 20.000 tonnes de sang et 10.000 tonnes d'eaux usées. Car la potion magique ne peut brûler qu'avec un minimum de liquide.

A Plouray, ce sera donc « Le salaire de la peur ». Ou plutôt « Le salaire de la merde » avec le passage de 9.600 camions par an ! Sans pour autant résoudre le problème de manière définitive. Il restera, évidemment, des cendres de combustion dont le devenir reste encore incertain. Et qui seront, sans doute, enfouies. Où ?

LA POSITION DES POLITIQUES

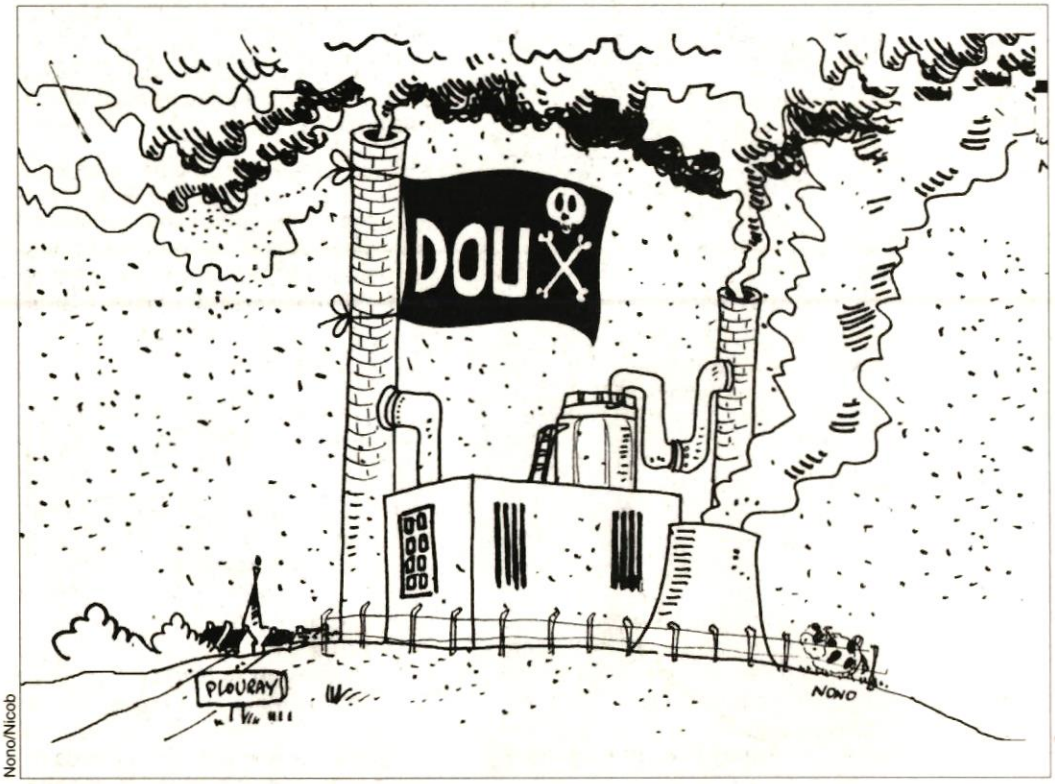
L'avenir nous le dira. En attendant, certains hommes politiques locaux commencent à se découvrir. A Plouray et Glomel, c'est fait, comme on l'a vu.

Maire de Mellionnec et conseiller général vert du 22, Michel Balbot ne voit pas tout cela d'un très bon œil. Dans « Ouest-France » il pose d'ailleurs la bonne question, en parlant du Centre-Ouest Bretagne : « ...Ne serons-nous que le réceptacle des excédents de la consommation urbaine ? ». Et il incite les membres de la Communauté de communes du Kreiz-Breizh (CCKB) à la vigilance sur ce dossier.

Ce qui semble être aussi la position d'Ange Herviou, maire communiste de Rostrenen et également conseiller général du 22. Il a l'air, en tout cas, de suggérer que ce dossier soit évoqué au sein du Groupement d'action locale du Centre-Ouest-Bretagne (GALCOB) dont la présidence devrait revenir, prochainement, au maire de Plouray, Michel Morvant. Ce qui ramène à la case départ.

LE PROBLEME DE L'EMPLOI EN CENTRE-BRETAGNE

C'est-à-dire à la carotte toujours agitée en pareil cas : la création d'emplois. Quel maire en refuserait ? L'usine d'incinération de Plouray devrait ainsi créer une trentaine d'emplois. Très bien. Mais combien d'emplois les nuisances créées vont-elles faire disparaître ?



Nono/Nicob

Incinérer n'est pas éliminer - Provoquant des nuisances aériennes jusque dans un rayon de 50 km, l'usine d'incinération de farines animales et autres boues d'épuration, envisagée à Plouray, n'a été soumise pour avis favorable qu'à deux communes : Plouray et Glomel. Nombre de communes concernées par les pollutions éventuelles ignorent le projet ! Le Nicob (*) a édité cette carte postale à adresser au préfet du Morbihan.

A commencer par l'agriculture, biologique ou non. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que le bureau de l'association de défense qui a vu le jour, face à ce projet, appelée Nicob (Non à l'incinérateur du Centre-Ouest Bretagne), compte plusieurs paysans.

Retombant sur l'herbe, tous les produits dangereux, émanant des fumées, passeront dans l'alimentation des bovins et le lait. Des fermes et des exploitations disparaîtront.

Il sera même interdit à un simple particulier, dans les zones à risque, de faire du jardinage. C'est le dossier de l'enquête publique qui le dit ! Nombre d'habitants quitteront donc le Centre-Bretagne. Ainsi que ceux qu'on y avait attirés. Et ils sont nombreux et de nationalités diverses, vivant dans la région en permanence ou au cours de l'été.

LA FIN DU TOURISME VERT

Car le Centre-Bretagne a, quoi qu'on dise, des cartes à jouer. On a ainsi initié un pays : celui du Roi Morvan. Un roi breton qui doit se retourner dans sa tombe. En se disant qu'on est devenu fou ! Car comment attirer des touristes sur un lieu d'histoire pendant qu'une usine crache ses fumées ? Le tourisme vert perdra, inévitablement, des emplois. Sans parler de la perte de valeur de tous les patrimoines de la région. Aussi modestes fussent-ils.

DU CHANTAGE, COMME TOUJOURS

Tout le monde est bien conscient de tout ça. Mais le credo, aujourd'hui, c'est la prime donnée à celui qui a la plus grande capacité de nuisance. Avec le couplet : laissez-moi polluer ou je ferme tout. Et à Plouray, on n'a pas tardé à l'entendre. Le directeur de l'unité Doux de production de volailles de Plouray a ainsi déclaré au « Pober-Hebdo », à propos de l'usine d'incinération envisagée : « Si... trop de difficultés se posent, on n'est pas non plus obligés de se maintenir ici ».

Mais on n'est pas non plus obligé de mettre une usine d'incinération à côté d'une usine de production alimentaire.

LA LUTTE S'ORGANISE

La lutte contre le projet Doux s'organise. Et, curieusement, autour de ceux qui étaient déjà à la lutte contre le projet d'uranium centre-breton de la Cogema. En particulier, Raymond Robic, agriculteur et Jean Kergrist, comédien bien connu et clown atomique. Il faudra donc venir nombreux à la fête annoncée à Plouray. Et à la manifestation de Vannes, lorsque le projet d'incinérateur sera présenté à la commission départementale d'hygiène, avant signature par le préfet du Morbihan. Ce sera annoncé dans la presse, courant février.

UN CONSEIL

Ne vous dîtes pas : c'est loin, ça ne me concerne pas. J'attends de voir ce qui va venir. Ce sera alors trop tard. On aura fait main basse sur le Centre-Bretagne.

Il y a quelques années, Breton = Indien était un thème de l'Union démocratique bretonne. Et ça faisait rire : trop exagéré ! Mais maintenant ? Il n'est pas question, en tout cas, en Centre-Bretagne de fumer le calumet de la paix.

De tous âges, de toutes conditions, et de tous horizons, hommes et femmes se remuent. A tel point que le « Pober-Hebdo », déjà cité, se demande : « Plouray : un nouveau Plogoff en vue ? » La réponse est dans les mains du préfet et de nos gouvernants qui semblent bien pressés d'évacuer cette histoire de farines animales et autres, avant les élections. A suivre, donc et de près, car d'autres projets sont dans l'air : on parle de Moncontour, de Morlaix, etc.

JEFF FALMOR,
écrivain breton

* Pour contacter le Nicob : B.P. 8, 56770 Plouray.

Manifestation à Plouray, le samedi 16 février Rendez-vous à 14 h Place de la Mairie

Les autres voies de l'apprentissage du breton

Aujourd'hui, on entend régulièrement parler d'enseignement bilingue ou immersif, beaucoup moins souvent des autres formes d'apprentissage du breton comme les cours du soir, les stages, l'initiation dans les écoles. Pourtant, parmi les Bretons qui font avancer la langue, qui l'enseignent ou la pratiquent dans les médias ou ailleurs, nombreux sont ceux qui sont issus de ces filières. Pour faire le point sur ce sujet, nous avons rencontré Jean-Christophe Le Cloarec, directeur de Mervent et président de Dao.

Le Peuple breton : *Jean-Christophe, tu es directeur de Mervent et président de Dao, peux-tu nous présenter ces deux structures ?*

Jean-Christophe Le Cloarec : Au début des années 90, en Basse-Cornouaille, les cours du soir étaient essentiellement pris en charge par des bénévoles, ce qui ne permettait plus de répondre à une demande croissante, les enseignants ne pouvant assurer plus d'un cours ou deux par semaine. De là est née l'idée de se regrouper pour créer une association qui emploierait des professionnels, permettant à la fois d'assurer plus de cours et de créer des emplois en breton. Mervent a été créé en 1994 par cinq associations. Le réseau s'est étoffé jusqu'à une dizaine d'associations, avec un, puis deux, puis trois salariés, encore à temps partiel. En 1998 l'association a lancé un projet d'une plus grande ampleur. Il s'agissait de se donner les moyens pour que cet enseignement du breton soit dispensé un peu partout en Basse-Cornouaille, au plus proche des lieux de vie de ses habitants. Aujourd'hui il y a 26 structures adhérentes.

Le P.B. : *Et 19 salariés à Mervent...*

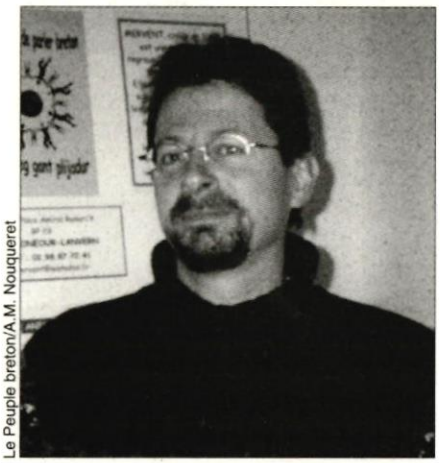
J.C. Le Cloarec : Oui, mais pas seulement sur les cours du soir. Ça reste la première activité de Mervent, mais depuis nous avons développé notre action sur d'autres axes, notamment la formation continue dans des entreprises et des collectivités. C'est une action intéressante parce qu'elle contribue à valoriser la présence de la langue bretonne dans la société civile et dans le monde économique.

Le P.B. : *As-tu le sentiment que l'opération « Ya d'ar brezhoneg » ouvre des perspectives pour ces cours ?*

J.C. Le Cloarec : Ça n'a pas encore apporté de résultats, c'est trop tôt. Par contre, ça amène les entreprises à se poser concrètement la question du type d'engagement qu'elles peuvent prendre et la première action que nous pouvons leur proposer, ce sont des cours pour leur propre personnel. On a lancé depuis la rentrée un projet un peu plus ambitieux de prospection. On prospecte auprès de nombreuses collectivités, tout en développant les cours installés. C'est un axe de développement. Il y a aujourd'hui une cinquantaine de cours associatifs, une dizaine dans le cadre de la formation continue et des actions de sensibilisation dans les classes primaires et maternelles de l'enseignement public.

Le P.B. : *Tu es aussi président de Dao, qu'est-ce que c'est ?*

J.C. Le Cloarec : Dao (Deskiñ d'An Oaderien, apprendre aux adultes) est une coordination. C'est un réseau de structures qui interviennent dans l'enseignement du breton aux adultes dans les cinq départements bretons, toutes filières



Le Peuple breton/A.M. Nouqueret

Jean-Christophe Le Cloarec

confondues : on y retrouve Skol Ober (enseignement par correspondance), Stumdi ou Roudour (stages de longue durée), Keav ou An Oaled (stages d'été) et l'essentiel des associations qui proposent des cours du soir, celles où les cours commencent à être professionnalisés comme celles où ils sont assurés par des bénévoles. Dao a deux grands sujets de préoccupation. Le premier concerne les pratiques pédagogiques : il s'agit de les harmoniser, d'arriver à une charte de l'enseignement du breton aux adultes en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques, des objectifs, des supports communs. Le deuxième est la structuration de la filière de l'enseignement aux adultes. Fixer des critères, des règles du jeu pour collaborer plutôt que d'être en concurrence, construire des filières de formation pour aller dans le sens d'une plus grande qualité, d'une plus grande cohérence globale.

Le P.B. : *Va-t-on vers une professionnalisation ?*

J.C. Le Cloarec : Les projets des uns et des autres ne sont pas tous au même niveau d'évolution, certaines associations tirent vers la professionnalisation, d'autres n'ont pas du tout envie d'y aller, ça n'empêche pas d'avoir des préoccupations communes, surtout en matière de pédagogie. C'est moins évident en matière de structuration. Par contre, toutes celles qui veulent aller vers la professionnalisation ont les mêmes préoccupations : statut des salariés, financement des postes, pérennisation, etc.

Le P.B. : *Cela représente combien d'élèves ?*

J.C. Le Cloarec : A peu près 8000 personnes fréquentent l'une ou l'autre de ces filières dans l'année ou souvent plusieurs d'entre elles, d'où, justement, cet impératif de mise en cohérence.

Le P.B. : *Quelle est la motivation des personnes qui suivent ces cours ?*

J.C. Le Cloarec : Les préoccupations sont diverses. Certains viennent avec un engagement très militant dans l'objectif de sauver la langue bretonne, de contribuer à ce qu'elle soit vivante et transmise. D'autres viennent simplement par curiosité intellectuelle ou culturelle, sans se donner forcément l'objectif d'être des locuteurs actifs. D'autres, pour une part non négligeable, viennent pour se réapproprier une langue qu'ils connaissent plus ou moins mais qu'ils n'ont pas osé utiliser. Il y en a beaucoup aussi pour qui c'est une façon de trouver un lieu où l'on parle breton plutôt qu'un endroit où on l'apprend. D'autres enfin pensent que, grâce à l'apprentissage du breton, ils vont trouver plus facilement du travail dans une société bretonne qui se remobilise autour de sa langue. Pour Mervent, cela représente 7 à 10 % des apprenants et sûrement beaucoup plus chez Roudour ou Stumdi. Tous ces profils-là cohabitent et il faut que les enseignants soient capables de satisfaire les attentes de tout le monde.

Le P.B. : *Vois-tu quelque chose d'important à rajouter sur ces cours ?*

J.C. Le Cloarec : Oui. Ça fait trente ans que des gens se mobilisent pour les cours du soir mais, si l'on veut vraiment donner un élan nouveau à cette réappropriation par les adultes, on a un cap à franchir maintenant. Il faut que les institutions qui sont nos partenaires se mobilisent davantage. Si l'on veut s'engager dans des projets à plus long terme, il faut s'en donner les moyens.

Propos recueillis par
Anne-Maryse NOUQUERET

LIBRES OPINIONS

Sur les problèmes de l'enseignement actuel de la langue bretonne

Les Bretons conçoivent-ils leur langue comme potentiellement capable d'être un outil de communication comparable aux autres langues (allemand, anglais, catalan, chinois, français, russe) ? La question mérite d'être posée au regard de ce qui se passe dans les écoles, malheureusement. Là où justement on attendrait que cet outil indispensable soit transmis.

Enseigner sous forme dialectale, comme beaucoup le font en ce moment, relève d'une triple irresponsabilité :

– irresponsabilité envers les enfants scolarisés d'abord, qui se trouvent désarçonnés (voire ne comprennent pas ce qui se dit) lors d'un changement d'instituteur (trice) ou d'école ne pratiquant pas la même forme de langue que celle entendue auparavant ;

– irresponsabilité vis-à-vis de l'avenir même de la langue bretonne en tant que langue de pensée d'une société moderne en mouvement au sein de laquelle la communication est un des maîtres-mots ;

– irresponsabilité enfin parce que les choix linguistiques font régresser la langue bretonne de 60 ans (1) ; on ne forme pas ainsi d'enfants bilingues mais des enfants doublement diglossés (2) une fois par rapport au français et une autre fois par rapport à la forme standardisée et développée du breton (même si cette diglossie n'est pas mal vécue).

Le dialecte est du ressort de la famille et des relations de voisinage (mais, dans le cas du breton, pour combien de temps encore ?) et certainement pas celui de l'école (3). L'école n'a pas pour vocation la transmission d'un état de langue reflet de la société rurale immobile des siècles passés (qui a généré dialectes et sous-dialectes) mais doit vivre avec son temps et l'esprit qu'il porte.

Que le choix personnel de l'expression dialectale soit imposé à un public de scolaires (et indirectement à leurs parents non conscients, pour la plupart, du problème sérieux que cela pose) qui n'en demande pas tant et qui ne pourra pas communiquer oralement, voire à l'écrit, avec un autre groupe du même âge n'est pas acceptable.

Les enfants ont besoin d'une norme écrite et orale, d'une stabilité linguistique (4) comparable à celle des autres langues d'enseignement par le monde et ce, d'autant plus que le breton est pour 98 % des élèves, une langue aussi étrangère que n'importe quelle autre.

Si tel n'est pas le cas, alors :

– je me suis trompé en faisant le choix de l'enseignement en breton en pensant naïvement que je participais à une entreprise porteuse d'une société en devenir ;

– on abuse les parents – dont je suis aussi – et les élèves, en leur faisant croire qu'on enseigne dans une langue adaptée au monde d'aujourd'hui alors qu'on ne propose qu'un supplément à caractère folklorique qui n'engendrera pas de société.

– l'école fera échouer le beau projet du départ : redonner au breton un statut social.

Ça ne fait pas plaisir à lire ; je n'en éprouve nullement à l'écrire, mais cela devait être dit (5). Il y a un très grave malentendu sur la notion de langue. Tant que celui-ci n'aura pas été réglé il est improbable de voir l'émergence d'une société brittophone.

L'avenir d'une langue n'est pas du ressort du nostalgique et de l'affectif (le dialecte entendu de la grand-mère aimée) mais avant tout de l'aptitude de ses locuteurs à la faire évoluer, à en faire un outil créatif moderne unificateur, un outil de connaissance et de plaisir partagé.

Laurent MOTROT
Enseignant en langue bretonne
et parent d'élève bretonnant

1 - Pour cette raison je n'utilise plus le matériel publié par TES qui me laisse pantois.

2 - Diglossie : utilisation au sein d'une même population d'une forme « haute » normalisée et d'une forme « basse », vernaculaire, d'une même langue ou de deux langues à statuts sociaux différents.

3 - Il peut toutefois apparaître dans des chansons traditionnelles ou des comptines, par exemple, ou dans le cadre d'un atelier portant sur des aspects de la vie traditionnelle passée, mais pas comme langue véhiculaire des enseignements.

4 - Quel français parlerions-nous (et donc quelle approche de la culture portée par cette langue) si nous avions été scolarisés en picard, poitevin, normand, gallo et lorrain ? C'est pourtant ce que vivent les élèves scolarisés en breton. C'est à eux, apprenants, que revient l'effort de s'adapter à la langue de leurs enseignants successifs...

5 - Redit, en fait, car d'autres ont abordé le sujet avant moi...

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.

SI LA BRETAGNE ÉTAIT AUTONOME

Du bon usage de l'autonomie pour une politique linguistique

Je suis parfois surpris par l'absence de sens critique et de réflexion politique de certains militants bretons. Ainsi quand certains font valoir que la création de l'Office de la langue bretonne est inspirée de ce qui se passe au Québec, j'ai envie de rappeler que le Canada est un état fédéral et que le Québec a son propre gouvernement, qui peut définir sa propre politique linguistique (marquée notamment par la loi 101).

Quand j'entends un responsable de cet office déplorer publiquement que l'Office n'emploie que six personnes, alors que pour mener le même type de politique, la Catalogne emploie sept cents personnes, j'ai envie de crier que la Catalogue est autonome et peut mener une politique de normalisation linguistique (au sens de rendre normal ou habituel l'usage du catalan).

J'ai aussi ressenti une certaine indignation en lisant la copie d'un courrier adressé au Conseil régional, concernant l'usage de la langue bretonne et mettant sur le même pied la région de Bretagne et l'Irlande, l'Ecosse, le Pays basque et la Catalogne, c'est-à-dire un Etat indépendant et trois pays autonomes ayant leur propre gouvernement et leur propre budget, autrement plus important que le misérable budget de la « région » Bretagne, sans réels pouvoirs ni moyens.

Devant de telles attitudes et ce ne sont là que quelques exemples, il est temps de réaffirmer haut et fort que, sans autonomie politique réelle, il n'est pas possible de mener une politique linguistique efficace. Le cas de l'Espagne est particulièrement intéressant. Après la chute en 1975 du franquisme, période de centralisation et de répression linguistique, une nouvelle constitution a été adoptée, selon laquelle les habitants de l'état espagnol ont le droit et le devoir de connaître l'espagnol. L'autonomie a été reconnue à 17 communautés. Parmi celles-ci les communautés historiques que sont la Galice, le Pays basque et la Catalogne ont des droits particuliers. Leur langue y est langue officielle, placée au moins à égalité avec le castillan. Cela permet à ces pays d'avoir des écoles dans leur langue, leur télévision en galicien, basque ou catalan, une signalisation bilingue. Je pourrais prendre d'autres exemples de communautés autonomes, à l'intérieur d'états souverains, menant librement leur propre politique de la langue.



Le Peuple breton/Hervé C.

Entre Douarnenez et Pont-Croix, l'article 2 de la Constitution ne sert pas à grand-chose... sauf à combattre le breton ! L'anglais se porte bien, merci.

Le problème linguistique n'est pas un problème isolé ; c'est un problème politique (relatif à la vie de la cité) parmi d'autres et qui ne sera résolu que sur le plan politique.

Je respecte ceux qui militent sur le seul plan culturel. Ils font un travail énorme et nécessaire. Mais ce n'est pas suffisant. Il me semble indispensable de s'impliquer dans le domaine politique en vue d'obtenir pour la Bretagne l'autonomie qui permettra aux Bretons de mener leur propre politique linguistique.

Sinon, ce sera une guérilla continuelle avec le gouvernement central. Toute avancée sera à la merci de l'article 2 de la Constitution, d'une décision du Conseil d'Etat ou du Conseil constitutionnel. Et même si en théorie il y a des avancées, comme il y a pu en avoir avec la loi Deixonne (1951) ou la circulaire Savary (1982) établissant le principe des classes bilingues, il faudra sans arrêt se bagarrer avec le pouvoir central ou ses représentants pour faire rentrer dans les faits ces avancées.

En outre, c'est aux Bretons eux-mêmes qu'il appartient de résoudre les problèmes tenant à leur langue et non pas à des gens qui, de Paris, portent des jugements préconçus et prennent des décisions arbitraires sans connaître la réalité sur le terrain.

Certains répondront peut-être que déjà l'on ne réussit pas à modifier la Constitution pour compléter ou abroger l'article 2, alors comment pourra-t-on obtenir l'autonomie sans modifier la Constitution ? Tant qu'à la changer, mieux vaut le faire non pas dans un domaine limité mais de façon plus générale pour obtenir un pouvoir global qui nous permettra de gérer nous-mêmes nos affaires en Bretagne dans tous les domaines, y compris celui de la langue.

Alors, vous qui voulez donner aux langues de Bretagne la place à laquelle elles ont droit, engagez-vous dans l'action politique en vue de l'autonomie de la Bretagne. Il n'y a pas d'autre solution, comme le rappelait à la dernière université d'été de R.P.S. Yvonne Griley-Martinez, sous-directrice de la politique linguistique dans la communauté autonome de Catalogne : « L'autonomie est un préalable à toute politique linguistique ».

Yves JARDIN

L'art de la devise

La devise exprime la valeur d'échange, comme celle du sentiment. Sa force emblématique tient beaucoup à son intemporalité. Une devise robuste résiste à l'évolution de nos sociétés. Si tel n'est point le cas, sa transformation devient inéluctable. Son changement procède alors d'une volonté commune d'accepter, non sans risques, l'évolution du monde.

L'inventaire des phrases-choc, qu'utilise un peuple pour devises, peut mettre en lumière un décalage entre les messages qu'elles véhiculent et la réalité sociétale du moment présent.

Trois devises bretonnes ont à ce sujet retenu mon attention.

Prenons celle de Morlaix : « S'ils te mordent, mords-les ». Il me semble que cette conception talionique de l'application de la loi ne sied plus à la bonne ville du ministre de la Justice. J'oserai suggérer à Marylise Le Branchu un mot d'ordre plus civilisé, quitte à se perdre dans une fraternité dont la pérennité en tant que valeur fondamentale est certes loin d'être assurée, avec par exemple un slogan d'ouverture : « Montroulez/Digor e-leizh ». [1]

Continuons l'inventaire du côté des bagadoù, symboles flamboyants de notre identité. Leur devise, qu'on lit en haut de leur revue tout récemment relookée, c'est « Traoù Breizh zo hon traoù », signifiant que « ce qui est breton nous appartient ». Il y a derrière ce slogan d'une autre époque, somme toute inoffensif en soi, comme une interrogation, voire une suggestion désastreuse, qui franchement se situe à l'opposé de l'esprit qui anime les sonneurs bretons dont la volonté et la capacité d'ouverture et de partage si brillamment démontrées, sont légendaires. J'ai plutôt l'impression que notre culture bretonne appartient à l'humanité, ce qui se dit : « Hor sevenadur Breizh/Zo d'an denelegezh ».

Finissons par la politique. Epousant la modernité, un parti politique breton a sûrement contribué à l'évolution des mentalités pour que se produise la nécessaire transformation décentralisatrice de nos institutions. Mais le slogan du journal de l'Union démocratique bretonne, lu à l'aune du XXIe siècle, n'a-t-il pas vieilli, lui qui proclame : « Aujourd'hui, être libre, c'est être informé » ? Comment peut-on être certain de l'aujourd'hui de demain ? Et je ne suis pas sûr que, dans nos sociétés occidentales surinformées, cette équation généreuse soit encore vérifiée… aujourd'hui. Question de libre arbitre. Question difficile, qui mériterait de constituer un sujet de bac philo, ou à défaut une matière à discussion du bureau politique de l'UDB, qui ne manque certes pas de dialecticiens !

Yann LE MEUR
Chef d'entreprise et sonneur breton

(1) Morlaix, ville d'ouverture

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.geocities.com/udb.geo

Mél :
udbbzh@voila.fr

Janvier... vu par Nono









Dieu a fait une bourde

Le savant déjà nous manque. Comme tous les savants de sa trempe il est mort bien trop tôt. Il aurait certainement donné encore beaucoup à la connaissance du monde social, son champ d'étude depuis quarante années. Quand tous saluent l'œuvre de Pierre Bourdieu, y compris ceux qui l'ont honteusement attaqué voilà à peine trois ans par une campagne médiatique habilement orchestrée, l'envie peut nous prendre de dire quelques vérités que lui, au moins, n'avait pas oubliées. Sans sombrer dans l'idolâtrie insupportable à ses yeux. Ne soyons pas bourdivins. Restons simplement bourdieusiens.

Ce qui dérange chez Bourdieu, c'est qu'il ne travaillait pas sur commande. Sa sociologie n'avait pas pour but d'apporter justification aux politiques d'action sociale – ou à leur absence – comme on en a trop souvent l'exemple dans cette discipline finalement hétéroclite. Il a toujours été à contre-courant. Il n'engageait pas sa sociologie dans le champ politique des années soixante quand tous le faisaient. On le traita de réformiste. Sa sociologie devint un sport de combat (1) quand tous – ou presque – avaient jeté l'éponge. On l'accusa de ne plus faire de sociologie, d'avoir perdu son âme. N'est-il pas là le devoir de l'intellectuel : être contre l'ère du temps, les modes, les compromis douteux, voire les compromissions ?

Et d'abord contre lui-même. Il est, par son parcours, l'inverse de l'essence fondamentale de sa théorie de la reproduction. Issu d'une famille paysanne du Béarn et d'un père modeste employé des Postes au début de sa carrière, Pierre Bourdieu accède au Collège de France au début des années quatre-vingt. Il est le dernier grand normalien à disparaître après Louis Althusser ou Michel Foucauld. Il est aujourd'hui, en sciences sociales, l'auteur français le plus cité dans le monde. Bref, une trajectoire totalement atypique au regard de son explication globale du rôle que joue l'Ecole dans l'évolution des sociétés modernes. Pour lui, l'Ecole ne fait rien d'autre que reproduire la domination des élites sous couvert d'ouverture croissante proclamée et d'égalité des chances rabâchée au fil des réformes. Le système scolaire, malgré le discours qu'il tient sur lui-même, avantage grandement les enfants des classes favorisées, car il produit et diffuse les normes et valeurs de ces mêmes classes. D'emblée, les enfants de la bourgeoisie sont à l'aise avec ce qu'ils découvrent – est-ce même une vraie découverte ? – d'idées et de langage tandis que les enfants des milieux populaires doivent s'approprier tant bien que mal une substance si étrange pour eux (2).

Pourtant, si la reproduction de la domination doit beaucoup à l'Ecole, elle ne doit pas tout à celle-ci. Elle repose sur l'inégalité flagrante dans la manière dont les individus sont dotés en capital économique, culturel et social. Pour aller vite, nous dirons que la première forme de capital réside dans les revenus et le patrimoine détenus par chacun, la seconde étant constituée des idées, des normes, des valeurs et des attitudes tandis que la troisième est faite de l'ensemble des relations tissées par l'individu et, peut-être surtout, par ses ascendants. A l'Ecole et en dehors d'elle chacun se sert sans s'en rendre compte de ce triptyque capitalisé. Au-delà de l'inégale distribution de départ, c'est l'usage de ce capital répété sur la durée de la vie des individus qui assure l'absence de remise en cause sérieuse de la domination.

Ce funeste schéma ne pouvait que s'aggraver avec l'essor du néolibéralisme qui, depuis vingt ans, inlassablement tisse sa toile autour des plus démunis. Tant que le volontarisme socio-politique garde l'espoir et la volonté de contenir les forces de l'économie, il est possible de croire à une certaine redistribution. Nous n'en sommes plus là. Ces démunis, cassés par la marche forcé vers le Marché total, Bourdieu leur a consacré *La misère du monde*, neuf cents pages de paroles des pauvres sacrifiés sur l'autel de l'efficacité supposée d'un système cannibale.

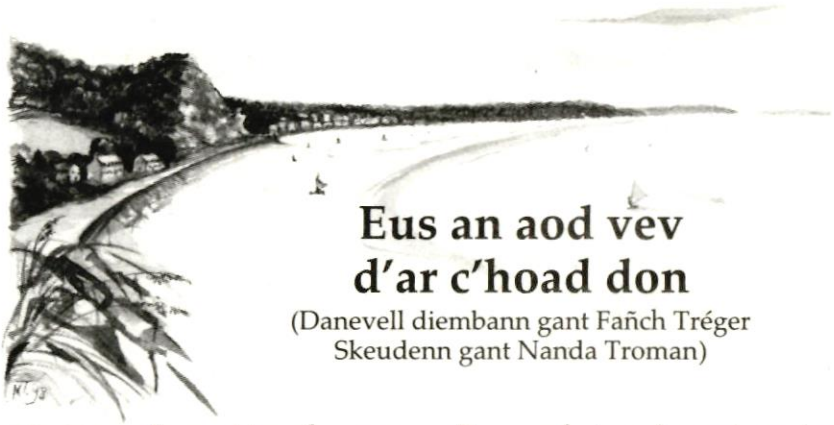
Depuis les grèves de décembre 1995, Bourdieu cultivait un paradoxe. Lui qui n'a eu de cesse de démontrer à quel point les structures de la société pèsent sur les hommes, au point d'annihiler toute possibilité de changement, il allait à la rencontre des cheminots en lutte ou des jeunes de banlieue pour leur dire que leur destin leur appartient. Ils pourraient s'en saisir comme d'une arme au service de leur profit personnel à condition de bien comprendre les raisons qui les placent là où ils sont. Pour comprendre cela, ils avaient besoin de lui. C'est peut-être là que se tient déjà le plus grand manque. Hélas ! la résurrection n'existe pas. Seule l'œuvre demeure. Emparons-nous en !

Yann FIÉVET

1 – *La sociologie est un sport de combat*, film enrichissant et émouvant que Pierre Carle a consacré à Pierre Bourdieu l'an dernier.

2 – La théorie de la reproduction est développée notamment dans *Les héritiers* (1966) et *La reproduction* (1969), ouvrages écrits en collaboration avec Jean-Claude Passeron. Ils s'opposeront ensuite.

POBL VREIZH



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Rann seizh ha tregont :

Penseerien mod nevez

Ne vo ket komzet amañ eus ar beñseerien a-wechall-gozh, Paganiz, paotred-ar-c'hil-krog broudet gant an naon hag an dienez da hedal en devezhioù gwall amzer peñse batimantoù evit daspugn ar varc'hadourezh ha kement tra taolet gant ar mor war ar c'herreg pe war an draezhenn, Al "lagan", lezenn ar mor a roe dezhe an holl wirioù war ar varc'hadourezh, ar c'hoad, an arc'hant ha zoken an dud.

Goût a ouzomp ivez ez eus bet meur a wech listri o tont d'en em zrailhañ war ar c'herreg diheñchet ma oant bet a-ratozh-kaer gant tanioù c'hwezhet war an aod a-hed arvor Breizh ha lec'h all moarvat.

An duk a Vreizh Konan III a zifennas al "lagan" war e zouaroù er bloavezh 1127 en aner moarvat, peogwir ouzhpenn pemp kant vloaz goude e-barzh ordrenañs ar verdeadurezh kemennet e 1681 gant Loeiz ar XIVvet e voe difennet "lezenn ar mor" adarre ha torret ar pezh a veze anvet "ar gwir peñse". Koulskoude n'eo ket aet ar c'hiz kozh-se da goll a-daol-trumm en hor bro hervez ar prosezioù niverus a zo bet dalc'het abaoe. Ha bremañ c'hoazh e vez gwelet alies war an aod goude ur reveulzi vras pe ur barrad gwall amzer bernioù koad peñse dastumet evit ober tan pe evit ober labourioù bihan en-dro d'an ti. Toget e vez ar bernioù-mañ gant ur vilienn, ar pezh a sinifi o deus ur perc'henn.

Ar beñseerien mod nevez n'eo ket evit bevañ nag evit ober tan e tastumont evel-se tammoù traoù taolet war an aod gant ar mor.

N'int ket broudet kennebeut gant an naon na gant an dienez an darn vrasañ anezhe da nebeutañ. Nann, en dilerc'hioù-se e klask ar re-mañ peadra da fardañ pezhioù arz diaoz pe arz gouez.

Ret eo mont da heul Erwan ar Sidaner a-hed an aod vev war-lerc'h ur mare bras pe ur gorventenn ha sellet outañ o furchal e-touez ar bili pe ar bezhin evit kavout drailhadoù degaset gant al lanv. Anavezout a ra mat an holl doareoù. Gouzout a ra war beseurt traezhenn, e peseurt ouf e kavo ar pezh a glask : tammoù treustoù, plenken, kevell drailhet, tammoù rouedoù, pennadoù kerdin, orinoù, lechoù, boueoù, poleoù, boulloù chalu, rondelloù kaoutchou, torzhelloù houarn merglet, "jerricanioù" koaget...

E-touez an holl dilerc'hioù-se e ra e zibab : stummoù distumm, drailhajoù drailhet, torrajoù barzhonius, brevet, uzet, gwalc'het hag adwalc'het gant ar flod hag ar bili.

A-wechoù e wel diouzhtu ar pezh a c'hello ober gant tra-mañtra, a-wechoù all ne wel ket met raksantout a ra e servijo dezhañ ar planken-mañ bet livet hag adlivet ha skantet warnañ bremañ ar gwiskadoù niverus a liv ruz, glas, gwenn, rous, du, bet ledet an eil war-benn egile a-hed ar bloavezhioù. Ha sevel a ra diwarnañ c'hwezhioù ar mor, ar bezhin hag ar mazout.

Ar c'hoad peñse a zo memor ar mor hag ar pezh a ra an dud gantañ.

Dastumet e vo eta ar plankenmañ gant Erwan ha lakaet e-touez meur a hini all e-barzh ur sac'h plastik glas. A-vec'h ma c'hello kas e samm betek e garr-tan chomet war vord an hent. Alies e ranko ober meur a veaj evit kerc'hat e eostad, hag a-wechoù zoken e tegouezho dezhañ sevel war an draezhenn ur bern toget gant ur vilienn evel emañ ar c'hustum e-touez ar beñseerien.

Degouezhet er gêr e raio un tamm naetaat d'e zaspunadur. Ha warlerc'h e lako anezhañ en ur c'hrignol ennañ c'hwezh ar bezhin hag an holen. Ha goude ?

Goude eo ret gortoz. Gortoz pell a-wechoù, evezhiañ, sellet a dost hag alies ouzh pep tra, huñvreal. Agreiz holl e komz an dilerc'hioù. Traoù o deus da gontañ. Kontañ a reont anezhe. N'eus nemet selaou, plediñ gante gant doujañs ha teneridigezh ha neuze eus an drailhajoù-se e savo totemoù liesliv, freskennoù barok, tudennoù distumm, bev-buhezek ha leun a fent, taolennoù difetis enne al livioù sklaer a blij kement d'ar besketaerien.

Ar mor o vezañ graet dija an hanter eus al labour, an arz-mañ eo hini ar chañs hag an ijin.

Ha n'eus forzh ma ne blij ket d'an holl !

Un arz demokratel eo hemañ, un arz marc'hadmat hag a ra goap war un dro ouzh saotrerien ar mor hag ouzh difvennerien reut an arzoùkaer.

Ra gendalc'ho, eta, Erwan hag an holl arzourien-difankerien all da vale a-hed aodoù Breizh gant o seier glas ha da fardañ oberennoù a lak an nen da veajiñ ha da huñvreal.

(Da vezañ kendalc'het)



ALASKA
An aour du hag an endro

Kavet e oa bet takennoù aour du er bloavezhioù tregont en Alaska. Ne voe roet lusk d'ar petrola industriel nemet e fin ar bloavezhioù hanter-kant. Kreñv e teuas da vezañ e 1968 pa voe dizoloet unan eus eoulegi brasañ ar bed e Prudhoe Bay war an aod Arktikel. Emañ eoulegi Alaska e-kreiz un takad gouez eus ar re ec'honañ. Bevennet ez eus bet ur zonenn eno evit ober anezhi mirva broadel al loened arktikel. Ul lodenn anezhi a c'hell bezañ digoret d'ar glaskerien petrol koulskoude met ret eo kaout aotre kendalc'h ar Stadoù-Unanet evit turiañ enni. Goulenn a reas gouarnamant Ronald Reagan digant izili ar c'hendalc'h reiñ an aotre-se er bloavezhioù 1980, daoust ma oa bet lakaet anat gant studiadennoù war an dachenn e oa arvarus evit an endro. Ne zeuas ket a-benn d'o c'hendrec'hiñ pa voent lakaet da gompren gant peñse al lestr eoul "Exxon-Valdez" e doureier Alaska peseurt darvoudoù drastus a c'helle degas an aotrese. Bremañ emañ gouarnamant George W. Bush o klask lakaat anezho da zistreiñ diwar o menoz rak kenderc'hel a ra implij ar petrol da greskiñ er Stadoù Unanet endra ma vez dastumet nebeutoc'h nebeutañ anezhañ enno.

Ur wazhenn evel hini Prudhoe Bay a zo bet prizet he mentez, betek pevar-ugent miliard a varilhadoù petrol ha 737 milion a vetradoù gaz. Kroget e voe da sevel un eoulsan e 1974 a-benn kas ar petrol-se da Valdez, ur porzh eus an aod Habask, un aod ne vez ket aloubet an doureier dirazi gant ar skorn evel re ar mor Arktikel. Ker spontus e koustas al labourioù: tremen dek miliard a zollaroù. Ne oa ket ur steuñv aes da seveniñ. 1287 Km a zo etre daou benn an hent hag ur vro veneziek uhel a zo eus Alaska. Estreget ar c'hrec'hioù a oa evel skoilhoù. Sevel a reas an ekologourien ha lod henvroidi a-enep d'ar steuñv pa ne oa ket diefed war an endro. Lakaet e voe bombezennoù da darzhañ war ar chanter zoken. Daoust da se, e c'hellas an danvez prizius redek drezi tri bloaz war-lerc'h.

Un darn eus an eoulsan a zo dindan douar pe uhel en aer evit na vefe ket un harz da divroadeg vloaziek lod loened evel ar c'hirvi-erc'h. Porzh Valdez a zo ennañ triwec'h penton a c'heller lakaat e pep hini anezho 510.000 a varilhadoù petrol. N'eus nemet tri c'hant a dud o labourat war ar plas dre ma 'z eo urzhiataet ar braz eus ar c'hargañ, ur c'hargañ eus an efedusañ pa c'hell ar batimantoù degemerout 110.000 a varilhadoù petrol en eur. Ne vez ket kaset gaz Prudhoe Bay da borzh vladez. Savet ez eus bet ur gazsan e 1980 gant ar gompagnunez ALCAN. Mont a ra gant ar memes hent hag an eoulsan betek Fairbanks. Skeiñ a ra war-lerc'h war-du bro Alberta lec'h ma kej gant ar rouedadoù kanadian.



Photo Pobl Vreizh/P. Ar Meur

Alaska 2001.

Alioù kontrol war ar gudenn.

Ne sav ket ar braz eus poblañs Alaska a-enep emastenn ar c'hlask petrol. A-drugarez d'an industriezh-se n'o deus ket da baeañ tailhoù rak degas a ra d'ar Stad tost da 2000 a zollaroù dre annezad bep bloaz. Asantiñ a reont da zigoridigezh chanterioù er zonenn gwarezet betek-hen. N'eo ket a-du ganto an henvroidi chomet feal d'o boazioù bevañ kozh. Lazhañ a reont miliadoù a garibou da geñver o chaseadegoù. Hervez lod bevoniourien e vefe lakaet kariboued al lec'hioù-se da glask repu en adsteudadoù ar menezeier gant al labourioù graet e-kreiz o feurvanoù hag aesoc'h e vefe eno evit ar preizherien tapout kelin ar re-se.

Feuls kenañ e c'hell bezañ enebiezh an ekologourien ouzh industriezh ar petrol. E 1983 e fardas unan anezho ur steuñv eus ar re spontusañ evit distruj an eoulsan. Mont a reas da vevañ e bourc'hig Mac Carthy, e-kichen mengleuz waremm Kennicott evit prientiñ e dorfed. Ezhomm en doa eus ul lec'h distro evel hennezh evit e seveniñ. Edo en e soñj diskar an holl dud er vourc'hig (12 e oant o chom enni d'ar mare-se) da geñver ar goañv, laerezh ar c'harr-nij pourveziñ, douarañ e-kichen ur c'hamion-sitern, lazhañ e vlenier ha mont gant ar samm tarzhus a-benn e-barzh an eoulsan. C'hwec'h den a gollas o buhez e-touesk annezidi Mac Carthy. Ne zeuas ket an ekologour a-benn da nijal wardu e bal. Harzet e voe e koulz ha toullbac'het evit 600 vloaz. Diskouez a ra un hevelep dravoud e c'hell n'eus forzh peseurt stourm lakaat tud 'zo d'ober torfedoù euzhus, ha pa vefe gantañ ur vrud karantezus eus ar re greñvañ.

Hervez an U. S. Geological Survey e vefe etre 4 miliard ha 12 miliard a varilhadoù petrol e kondon ar zonenn a c'heller bezañ aotreet da duriañ enni e mirva broadel al loened arktikel. Ne vefe tu da zastum nemet un drederenn anezho gant koustoù turiañ dereat evit ar marc'had. Klask a ra gouarnamant Bush implij kudennoù ar pourchas tredan eo bet Kalifornia o c'houzañv nevez 'zo, evit kendrec'hiñ izili ar c'hendalc'h war an ezhomm digeriñ chanterioù nevez en Alaska. Ne oa fardet nemet 1% eus an tredan e Kalifornia gant petrol koulskoude. Kalz brasoc'h eo implij ar gaz er stad-se, ha kalz gweleadoù gaz a vez kavet en Alaska justamant. Chom a ra ar braz anezhañ er c'hondon pa n'eo ket ar gazsan evit ur produadur ken kreñv. Ma vefe savet unan o klotañ gantañ, e c'hellfe gaz Alaska terriñ an hanter eus ezhommoù pemdeziek an tiadoù amerikan.

Paol AR MEUR

●

Problèmes soulevés par l'industrie pétrolière en Alaska où se trouvent des zones sauvages parmi les plus vastes de la planète.

Frañs 3 : fae a vez graet warnomp

Fae a vez graet warnomp gant an dud a zo e penn Frañs 3 evit ar pezh a sell deus yezhoù bihan Bro-Frañs, ar brezhoneg en o zouez.

E nozvezh an 22 a viz Kerzu eo bet skignet war gwagennoù Frañs 3, evit Bro-Frañs a-bezh, un abadenn, anvet "Nozvezh ar yezhoù-rannvro". Enni eo bet kavet traoù plijus : da skouer, ar film-kelaouiñ okitanek diwar-benn c'hoari ar Pastoral e Bro-Brovañs, ar film-kelaouiñ brezhonek diwar-benn ur paotr yaouank aflijet skoliatet e skolaj Diwan, ar film euskarat (ne lavaran ket euskarek, peogwir e oa e galleg evit al lodenn vrasañ, met dudius-tre e oa memestra) diwar-benn Mixel Etxekopar, mestr-skol ha muzisian. Fromet on bet gant al lodenn ziwezhañ, ur ganadeg gant ur c'haner a Vro-Vearn, en Olympia e Paris, en ur saliad Bearniz leun a startijenn hag a blijadur. Ne oa ket displijus ar film-tresadennoù bev lakaet e katalaneg, nag ar film-kelaouiñ lakaet en alzasianeg, met n'o doa ar filmoù-se netra da welout gant sevenadur an div vro (Bro Gatalonia ha Bro-Alzas).

Met piv en deus sellet ouzh an abadenn-se, skignet, sañset, da un eur nemet dek deus an noz. Daoust ha n'eo ket ober goap deus an dud ? N'eus ket bet sur a-walc'h kalz arvesterien evit an abadenn-se. Met enrollet eo bet memestra gant un nebeut tud. Met fae a zo bet grset warnomp adarre. Peder eurvezh ha pemp munutenn e pade an abadenn. Met kroget eo bet ganti gant un dale a ugent munutenn. E-giz-se e vanko d'an dud lodenn blijusañ marteze an abadenn, da lavarout eo ar ganadeg gant ar Vearniz.

Hag ouzhpenn-se, maz eo bet kinniget an abadenn gant lizher-kelaouiñ Frans 3-West a viz Kerzu, n'eo ket bet displeget ennañ en un doare resis ar pezh a oa da welout. Dav eo bet gortoz kazetennoù an 22 a viz Kerzu evit her gouzout.

Fae a zo bet graet warnomp ur wech ouzhpenn da vare ar goulioù. E-pad teir sizhunvezh n'eus ket het a abadennoù brezhonek, na d'ar sadorn deus an endervezh, na d'ar sul e dibenn, ar mintinvezh. Eveljust n'o deus ket renerien ar chadenn en em zigarezet, na displeget d'an arvesterien perak eo bet lamet kuit an abadennoù brezhonek. An dra-se a vefe bet kaout doujañs d'an dud, met sur a-walc'h n'ouzont ket petra a dalv ar ger doujañs.

Graet e vez arc'hant da Frañs 3 gant ar C'huzul-Rannvro evit an abadennoù brezhonek. Met n'em eus klevet netra digant ar guzulierien, na digant an eil-brezidant e karg eus ar sevenadur. Mut int deut da vezañ ? Aon o deus da sevel o mouezh a-eneb renerien Frans 3 ? Prest int da lakaat arc'hant en abadennoù brezhonek hep goulenn netra en tu all ? En ur ober e-giz-se e reont int ivez fae warnomp.

Y.J.

Kinnigoù labour

Emañ DIWAN o klask
ERLEC'HIDI

evit ar c'hlasoù mamm ha kentañ-derez evit ar bloavezh-skol 2001-2002

Bac + 3

Brezhoneg komzet ha skrivet

Stummadur kinniget

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :

Diwan, BP 147,
29411 Landerne cedex,

Pgz/tel. 02.98.21.34.95

Emañ DIWAN o klask
DANVEZ-SKOLAERIEN

evit ar c'hlasoù mamm ha kentañ-derez

Distrol-skol miz Gwengolo 2002

Bac + 3

Brezhoneg komzet ha skrivet

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :

Diwan, BP 147,
29411 Landerne cedex,

Pgz/tel. 02.98.21.34.95

Gouarnet omp gant chafoutreerien

Edibenn labourioù Kuzul Europa, bodet e Laeken e Bro-Veljia e kreiz miz Kerzu tremenet, eo bet kemennet e oa bet anvet Valery Giscard d'Estaing, bet prezidant Bro-Frañs, da brezidant ar Vodadenn a vo he fal prederiañ war adreizhañ frammoù Unvaniezh Europa.

Aet eo kannaded Europa da c'hoarzhiñ paz eo bet diskleriet dirazo gant prezidant mirourien Parlamant Europa en doa Kuzul Europa labouret hervez ubel-batromoù Europa. Ar c'hontrol bev eo evit ar pezh a sell ouzh prexidant ar Vodadenn nevez-krouet.

Anvet eo bet V.G.E. gant skoazell Jacques Chirac ha Lionel Jospin evit abegoù a denn ouzh politikerezh diabarzh Bro-Frañs ha n'eo ket ouzh uhelvenoz Europa. Evit Jacques Chirac eo un tu da lakaat V.G.E. er-maez deus ar jeu a-raok dilenn ar prezidant nevez. Evit Lionel Jospin eo un tu da drugarekaat V.G.E. evit e skoazell en div zro : da lakaat dilenn ar prezidant a-raok hini ar gannaded ha da lakaat kefridi ar prezidant da vezañ berroc'h (pemp bloavezh elec'h seizh vloavezh).

War ar renk, evit dont da brezidant ar Vodadenn, e oa ivez un den brudet all, a zo e-barzh ar "P.S.", Jacques Delors an hini eo. Met n'eo ket bet skoazellet, e mod ebet, gant Jospin en deus skoazellet V.G.E.. Leun a c'hwervoni e oa Jacques Delors ha kannaded Europa eus ar "P.S." "Kement-se n'eo ket reizh" o deus lavaret. Met n'en deus ket an dra-se miret Jospin da izelaat Delors, n'eo ket bet enoret kalz kennebeut evit bezañ bet tad gwirion an euro.

Dismagañsus da Europa eo ivez doareoù-ober Jospin ha Chirac. Dre o ferzh eo bet lakaaet da brezidant ar Vodadenn un den n'eo ket yaouank-flamm, un den a c'hwezek vloaz ha triugent. N'eo ket e-giz-se e vo graet startijenn da Europa.

Ouzhpenn-se e vez gwelet ar Frañsisien e-giz pabored ha tud leun a rogentez. Goude ma oa bet graet d'unan eus Bro-Frañs penn ar Vodadenn, o deus goulennet ivez e vefe lakaet e Bro-Frañs sez an Ajañsoù nevez-krouet (evel hini ar surentez war vor). Evit ar broioù all e oa goulenn betek re.

N'int ket plijet kennebeut gant emzalc'h V.G.E. a c'houlenn bremañ e vefe graet dezhañ ul lojeiz pompadus ha goproù uhel (ne ouien ket e oa o vevañ en dienez !). Ha da c'houde e vefe ret deomp kaout fouge ennomp gant maz omp Frañsisien !

Yves JARDIN

Lenn ha selaou

Tregont vloaz 'zo eo bet roet deomp gant Yann-Ber Piriou, *"Défense de cracher par terre et de parler breton. Anthologie bilingue"*.Un dibab labourioù ugent barzhez ha barzh... ha barzhoneg ebet digant! Bremañ e vo plijadur lenn e levr nevez, barzhonegoù, *"Kestell traezh evit kezeg ar mor"*. Lod bet skrivet dija tregont vloaz 'zo, lod all nevez.

Ar bed, an den, ar vuhez hag e vuhez dezhañ :

"En Nouéma, pell eus ar gêr
Jean-Pierre a zo aet da Yann-Ber."

Ha deaket traoù gantañ,du-hont :

"Diaes bevañ ! Dies irae !
Memes kaoued. Memes mistri
D'ar mao ha d'ar maori
Vae Victis e Nouméa !
Frans über alles memestra ?"



Barzhonegoù brav, heson, bepred leun a fisiañs:

"Desket hon eus neunial er mor
evel pesked.
Desket hon eus nijal en oabl
evel evned.
Ha ma tesk femp bale war an douar
evel tud ?"

Ha barzhoneg diwezhañ ar barzhaz hag ar bladenn :

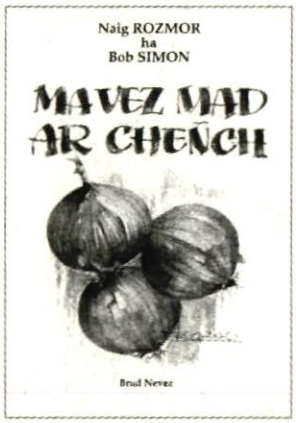
"Gwelloc'h eget tresañ
Skrivañ
Gwelloc'h eget skrivañ
Komz
Gwelloc'h eget komz
Kanañ.
Gwelloc'h eget kanañ
Tevel."

Rak da heul al levr e vo kavet ur bladenn CD (ha ne c'hell ket bezañ gwerzhet distag). 15 barzhoneg laret gant an oberour. Gant blaz Bro-Dreger, evel just. Didier Squiban o o'hoari piano.

Pell 'zo n'em eus ket bet tu da lenn barzhonegoù ken fromus ha ken plijus. Gant Yann-Ber Piriou ar brezhoneg a zo da vat "barzhoniezh". Evel ma lavare unan en tu all da reter hor bro : *"Bretaigne est poësie"*.

◆◆◆

Emañ Bob Simon, ar c'hoarier ampart o lakaat an dud da zeskiñ,



da peurzeskiñ brezhoneg dre ar c'hoariva. E Kastell-Paol hag e lec'hioù all. Meur a wech e oa bet c'hoariet ganto dija. Warlene e oa ar pezh-c'hoari *"Mavez mad ar cheñch"* ur pezh diwar-benn ar Joniged. Skrivet e oa bet gant Naïg Rozmor, sikouret gant Bob Simon. Ar re o deus gwelet ar pezh-mañ a gavo bremañ ul levrig. Hag ar re n'o deus ket arvestet ouzh ar pezh a hello lenn anezhañ. Ul levrig skeudennaouet brav gant Jean-Pierre Guiriec. Gant ur brezhoneg a blijo d'an dud.

◆◆◆

Lennerien *Brud Nevez* a anavez mat Jean-Claude Miossec. Labourioù savet gantañ evit B.N. a zo bet dastumet nevez 'zo. *"Eur micherour nevez"* a zo un dastumad danevelloù. Al lodenn vrasañ o vesañ bet levezonet gant Kêr Vrest.

Troet eo bet e brezhoneg, diwar ar saozneg, un neubeut danevelloù savet gant Oscar Wilde hag Edgar Alan Poe. Pemp digant an eil ha peder digant egile.

Jean-Claude a skriv alies e *Brud Nevez* e soñjoù evel nevez brezhoneger.

Hag o reiñ alioù d'ar re o teskiñ hor yezh. E levrioù a vo mat-tre evito. Hag evit ar re all...

Glaoda MILLOUR

Piriou Yann-Ber. *Kestell traezh evit kezeg ar mor.* 166 p. 19 euros. Asambles gant ur bladenn CD.*Skol Vreizh.*

Rozmor Annaïg. Bob Simon. *Ma vez mat ar cheñch.* 85 p. 40 L. *Brud Nevez.*

Miossec Jean-Claude. *Eur micherour nevez.* 205 p. 90 L. *Brud Nevez.*

Wilde Oscar. Poe Edgar Alan. *Ar briñsez a oa uhel an avel ganti.* 165 p. 70 L. *Emgleo Breiz.*

AL LIAMM

Niverenn 329



D.R.

Saint-John Pearse, priz Nobel

Ur plas bras a zo roet en niverenn d'ar varzhoniezh, rak gouestlet eo gant Reun ar C'halan ur mell studiadenn ouiziek da vuhez hag oberenn Saint-John Pearse, priz Nobel, barzh an hollved. Kavout a rae ar gened en "nerzhioù bras a grou ac'hanomp, a zeu drezomp, a liamm ac'hanomp", an nerzh a ro lans da bep tra o vezan an tem pennan en e oberennoù.

Prizian a c'heller a-hend-all ar ganaouenn gozh "Ar plac'h iferniet", bet adskrivet gant Jakez ar Borgn pa oa soñj gantan ha gant un nebeut reoù all sevel evit "Ar Vro Bagan" ur pezh-c'hoari kanet ha danset, pezh oa ur mennozh dudius.Diwar bluenn Jakez ar Borgn e kaver un eil pezh barzhoniezh, "Ne garin biken",ha, diwar hini Jean-Yves Broudig unan all, "Bruzhun", a ziskleir, e doare un haikou japanat, tu espar darvoudoù bihan bemdez.

Digerin a ra Al Liamm war bed al lennegezh e saozneg gant ma ro e sonj Herve Latimier diwar-benn levrioù savet gant Peter Tremayne ha Nicholas Evans. Barn a ra ivez levr nevez Michel Nicolas, "Bretagne, un destin européen" ha n'heller ket chom hep e lenn.

Lennerien zo o deus klemmet dre ma oa re daer ha gwadek an danevelloù. Seurt doare a zo c'hoazh gant reoù Herve ar Bihan, "Kuzh-heol e Santez-Anna-ar-Palud" hag Henri Dorsel, "Fiskoan fin ar c'hantved". Met e kaver freskter ha sioulder e reoù Valerie Kervella, "Lellig, paotr an duellenn" ha Youenn Gwernig, "Boulomig al lenn", a c'hell jaojañ ouzh ar re yaouank.

Un eil pennad-hent a reer gant Pêr ar Bihan, war e dro Vreizh war varc'h-houarn, en ur vont eus an Drinded-Porc'hoed da Vannaleg, o tremen dre Santez-Anna-Wened.

An notennoù puilh, evel boaz, a verk buhez hag araokadennoù an Emsav hag emdroadur ar yezh. Kinniget e vez bepred koumanantoù bruderezh, evit 23 euro breman. Ar chekennoù a zo da gas, war anv A1 Liamm, da Herve Latimier, 27 bali Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGENNEG

Un Irlandais à la présidence du Parlement européen

De 1979 à 1999, il y a eu une entente entre le Parti populaire européen (conservateurs) et le Parti socialiste européen, les deux mastodontes du Parlement européen, pour l'attribution de la présidence du Parlement en alternance sur les cinq ans de la législature.

Cette pratique a été rompue en 1999 par l'élection de la Française Nicole Fontaine (P.P.E.), après celle de l'Espagnol Gil Robles (P.P.E.), avec le soutien du groupe libéral (E.L.D.R.) parti européen des libéraux démocrates et réformateurs).

A mi-législature Nicole Fontaine a donc laissé la place au chef du groupe E.L.D.R., l'Irlandais Patrick Cox. Celui-ci a été élu au troisième tour de scrutin par 298 voix sur 586 (sur 626 députés), en recueillant les voix du P.P.E. (malgré les préventions des conservateurs espagnols et des tories britanniques), de l'E.L.D.R. et d'une partie du groupe Verts-A.L.E.


© UPPA, 2002

Patrick Cox.

Daniel Cohn-Bendit, président de ce groupe, avait appelé à voter pour Pat Cox, venu d'un petit pays, d'un petit parti et décidé à mettre fin à l'hégémonie des deux grands partis européens, mais Pat Cox n'a recueilli que les suffrages d'une minorité du groupe Verts-A.L.E. Le candidat des socialistes, le travailliste David Martin, a obtenu 237 voix, dont celles de la Gauche unitaire européenne (communistes).

Agé de 49 ans, Pat Cox, après des études et un enseignement d'économie, a été présentateur des actualités à la télévision irlandaise en 1982 à 1986. Secrétaire général des « Progressive democrats », parti créé en 1985, il est élu au Parlement européen en 1989, puis au Dail de Dublin en 1992. Réélu député européen en 1994, il devient président du groupe E.L.D.R. en 1998.

Il est en 1999 un des « tombeurs » de la commission Santer acculée à la démission pour népotisme. Symboliquement, c'est par quelques mots en gaélique qu'il a pris acte de son élection.

BRÈVES

WESTMINSTER

Coopération accrue du S.N.P. et du Plaid Cymru

« Coopération est un mot que tous ceux qui travaillent ensemble ne devraient jamais oublier. Il n'y a aucun doute qu'une bonne coopération contribue à améliorer les résultats et à éviter la duplication du travail. Mais la coopération devrait être basée sur une liste de priorités bien définies. » C'est le message adressé par Jill Evans, députée européenne du Plaid Cymru, à l'occasion d'une réunion organisée le 10 octobre par le groupe S.N.P.-Plaid Cymru au Parlement britannique, suite à la création du nouveau groupe parlementaire nationaliste à Westminster après les élections législatives du 10 mai.

Il constitue à Westminster le troisième groupe d'opposition, après les conservateurs et les libéraux-démocrates. A la tête des cinq députés du S.N.P. se trouve l'ancien président du parti, Alex Salmond, alors que Pete Wishart exerce la fonction de « whip » (chef de file). Les trois nouveaux députés sont Mike Weir, Annabelle Ewing et Angus Robertson. Les députés gallois Elfyn Llwyd et Simon Thomas président la délégation du Plaid Cymru, qui compte deux nouveaux membres, Adam Price et Hywel Williams.

Bien que les deux partis aient travaillé ensemble pendant plus de 30 ans au niveau du Royaume-Uni, le nouveau groupe constitue un nouveau point de départ dans les relations entre eux. C'est la première fois qu'un tel groupe existe depuis la constitution du Parlement écossais et de l'Assemblée galloise et suite à la collaboration au sein du même groupe politique au sein du Parlement européen depuis 1999.

PARLEMENT EUROPÉEN

Des Américains contre les O.G.M.

Des agriculteurs américains qui ont été victimes de la contamination par des cultures d'O.G.M. sont venus mettre en garde l'Union européenne contre la levée du moratoire sur les O.G.M. Pendant une audience publique au Parlement européen, à l'invitation du groupe Verts-A.L.E., Percy Schmelser de Saskatoon au Canada et Tom et Gail Wiley du Nord-Dakota aux U.S.A., ont expliqué comment ils ont été victimes des O.G.M., bien qu'eux-mêmes ne cultivent pas de variétés génétiquement modifiées. Tous les deux ont ensuite été victimes de sanctions financières.

Devant les députés européens et d'autres personnes, P. Scheiser a notamment déclaré : "Si l'Union européenne autorise la culture et la commercialisation des O.G.M., elle perdra la bio-diversité actuelle, car les gènes génétiquement modifiés domineront les autres. C'est ce qui est arrivé au Canada. C'est aussi un mythe de dire que les agriculteurs utilisent moins de produits chimiques après s'être tournés vers des espèces génétiquement modifiés. Ils deviennent dépendant des produits chimiques fournis par le fournisseur de semences." Il a expliqué comment ses cultures de colza ont été contaminées par des gènes brevetés et comment la firme Monsanto l'a ensuite traîné en justice pour utilisation illégale de gènes brevetés. T. et G. Wiley ont expliqué comment ils ont perdu des contrats de vente de leur soja garanti sans O.G.M. à la suite d'une contamination à leur insu de leur soja traditionnel par du soja génétiquement modifié.

Notre amie Jill Evans, du Plaid Cymru, qui présidait la séance a déclaré : "C'est une situation bizarre. Chacun s'attendrait à ce que les agriculteurs traditionnels ou biologiques dont les résoltes ont été contamintées par les O.G.M. soient en mesure de demander des compensations pour les pertes financières subies. En fait, la situation légale semble être tout à fait différente. C'est d'une particulière importance pour les agriculteurs produisant pour le marché des produits biologiques ou sous O.G.M. au Pays de Galles ou ailleurs." Oui, nous sommes tous concernés.

D'EUROPE

EUZKADI

Violence intolérable

Après tant de faits criminels, blessures et destructions dans les *kale borroka* (violences de rues), attentats mortels (comme l'assassinat récent par E.T.A. d'une femme, membre de la police basque, mère de trois enfants) ou autres actes de « guerre sale », agissements absolument intolérables en politique, perpétrés de plus en plus au Pays basque des deux côtés de la frontière, et ce au mépris des droits élémentaires de l'Homme et de la Femme, c'est au tour de Mme Begoña Errazti, mère de deux enfants, élue basque au Parlement de Navarre, présidente d'Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), parti social-démocrate basque et européen, membre de R.P.S. et du P.D.P.E.-A.L.E., de subir un attentat contre son domicile.

Le 17 décembre, à 2 h 15 du matin, le feu a été mis par un cocktail molotov à un mélange de bouts de plastique, de chiffons et d'huile, provoquant un début d'incendie de la porte d'entrée de l'immeuble où habite Mme Begoña Errazti. L'incendie, éteint rapidement par l'employé d'un hôtel voisin, a heureusement fait peu de dégâts.

Eusko Alkartasuna a condamné cet acte criminel en déclarant « qu'aucun objectif politique ne justifie l'atteinte aux droits de l'Homme ». Le porte-parole de l'exécutif du parti a déclaré que « E.A. condamne cette attaque avec la même détermination et fermeté avec laquelle elle a condamné, condamne et condamnera n'importe quel autre acte de violence ou d'intimidation dirigé contre n'importe quelle personne indépendamment de son idéologie ou de son affiliation politique. »

Pour sa part l'U.D.B., attachée au respect des droits de l'Homme et au maintien du débat démocratique, condamne énergiquement cet acte d'intimidation de caractère fasciste et exprime son entière solidarité à Mme Begoña Errazti.


Alkartasuna

Begoña Errazti.

BELGIQUE

Déclaration de Laeken : des avancées pour les régions

Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Laeken, les 14 et 15 décembre 2001, ont décidé de convoquer une Convention chargée d'assurer une préparation aussi large et aussi transparente que possible de la prochaine réforme des traités européens. Elle sera composée de représentants des gouvernements, des parlementaires nationaux, des membres du Parlement européen et de deux représentants de la Commission.

Le député européen écossais Neil Mac Cormick, membre du S.N.P., représentera l'A.L.E. à la Convention, en tant que membre suppléant officiel désigné par le groupe Verts/A.L.E. au Parlement européen. Il s'agit d'une chance historique pour l'Alliance libre européenne, qui pourra porter, au cœur même du débat sur l'avenir de l'Union européenne, les revendications des nations sans état et des régions.

Six représentants du Comité des régions siégeront en tant qu'observateurs, à désigner par le Comité lui-même parmi les régions, les villes et les régions dotées de pouvoirs législatifs. Il est à souligner que la déclaration de Laeken contient de multiples références aux compétences et au rôle des régions et que, pour la première fois, la catégorie des « régions dotées de compétences législatives » est reconnue dans un document officiel du Conseil européen.

N'oubliez pas les Tchétchènes !

La population tchétchène continue à souffrir des rafles qui ont vidé beaucoup de villages tchétchènes. Elles sont menées de nuit par des hommes cagoulés, souvent saouls, arrivant en véhicules blindés, pour piller, dynamiter les maisons, torturer, mutiler, violer, tuer ou enlever (il y a eu plus de 300 « disparitions » en novembre-décembre) dans une impunité totale. Les Russes ne se gênent pas pour donner un caractère légitime, sinon légal, aux forfaits perpétrés par des escadrons de la mort, dépendant des services secrets. Ils justifient même le fait de s'en prendre à des innocents. Les tortures, d'abord perpétrées dans les « centres de filtration » sont maintenant pratiquées dans des chambres de torture ambulantes. Les rafles ne se limitent pas à la Tchétchénie mais s'étendent aux camps de réfugiés situés en Ingouchie, dont le président (seul chef d'une république membre de la Fédération de Russie à avoir condamné la guerre en Tchétchénie) vient d'être contraint à la démission par Moscou.

Les troupes russes peuvent commettre leurs forfaits dans une quasi-impunité. Les journalistes ne peuvent plus travailler en Tchétchénie. Les rares O.N.G. encore présentes subissent des pressions, sinon un véritable harcèlement de la part des militaires. Cela est allé jusqu'à l'assassinat, en décembre dernier, de représentants de l'association russe des Amitiés russo-tchétchènes.

L'impunité règne aussi au niveau international depuis le 11 septembre. La Russie a fourni une aide à l'opération armée en Afghanistan. Elle est intégrée au camp occidental, ce qui amène les U.S.A. et leurs alliés à fermer les yeux sur le déchaînement des violences contre les civils tchétchènes. Les Russes et les Américains mettent en avant la présence de Tchétchènes parmi les islamistes, mais parmi ceux qui ont été faits prisonniers en Afghanistan il n'a été trouvé aucun Tchétchène. Cela provoque la fureur de l'ancien dissident Serguel Kovalev, président d'honneur de « Mémorial », association russe de défense des droits de l'Homme : « Vos dirigeants se pressent aujourd'hui pour serrer la main de Vladimir Poutine. Sont-ils si imbéciles pour le croire lorsque celui-ci affirme que ce qui se passe en Afghanistan et en Tchétchénie relève du même phénomène ? »

Quelques protestations se sont fait entendre récemment, comme celles du porte-parole du Département d'Etat aux U.S.A. ou du président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Mais la France, à la pointe en 2000 de la dénonciation des examens russes en Tchétchénie, non seulement reste silencieuse, mais de façon inattendue a, le 15 janvier, accueilli Poutine, invité par Jacques Chirac, attentif aux demandes du tyran, mais sourd aux cris des victimes tchétchènes.

Y.J.

Télégramme-Dimanche : un numéro remarquable et remarqué


Le Télégramme
DIMANCHE

Lorsque Nantes sera bretonne

Les abonnés du « Télégramme-Dimanche » ont eu un petit choc le 20 janvier dernier, en ouvrant leur boîte aux lettres : la une de leur quotidien dominical s'ouvrait sur un titre à faire rêver : « Lorsque Nantes sera bretonne »... Oui, au futur et non au conditionnel ! Et ce titre annonçait un dossier de deux pages très intéressantes, dues à Alain Bloas, qui prouvait à l'envie que la réunification de la Bretagne (dans l'air décidément) donnera un poids social, économique et culturel à la Bretagne dans le concert européen. L'essentiel y était dit. Les adversaires politiques de cette réunification étaient clairement cités : Edmond Hervé, Jean-Marc Ayrault, François Fillon. Bravo, le Télégramme-Dimanche.... Quel dommage que les deux quotidiens de province lus à Nantes n'aient pas la même lucidité et la même franchise envers leurs lecteurs de Loire-Atlantique !

R.L.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Les Monts d'Arrée

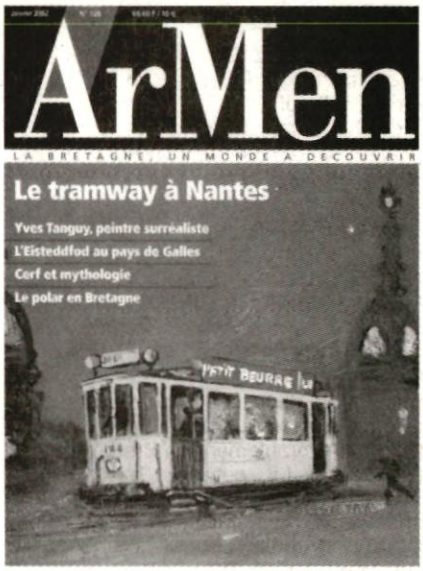


Rencontrer des gens, bretonnants, sur leur lieu de vie, leur faire raconter un épisode d'histoire récente qu'ils ont vécu, telle est la démarche de Kristian ar Braz et de Blaz Produktion, à Locmaria-Berrien.

Cela donne 13 interviews en breton avec des évocations de la guerre 39-45, de la Résistance, des derniers chiffonniers, des mariages ruraux, des mutations de l'agriculture, de la guerre d'Algérie. Un petit livret fournit le texte en breton et un résumé de l'interview. C'est un bon moyen de découvrir le passé récent et la façon de raconter ce passé. Le breton parlé par ces retraités de Haute-Cornouaille est de qualité. En dehors des élèves des classes bilingues, cela pourrait servir aux apprenants adultes, mais il faudrait y adjoindre un petit lexique ou une traduction partielle. Trente minutes de bain linguistique. D'autres cassettes vidéo du même type sont annoncées.

(Hent Menez Are, Tes éditeur, Saint-Brieuc).

ArMen n° 126



La revue culturelle présente une livraison très variée. Le tramway de Nantes, hier et aujourd'hui, précède un article sur la littérature policière en Bretagne. On évoque aussi l'effort d'organisation, depuis 25 ans, des petites cités de caractère. Un reportage sur l'Eisteddfod gallois et une évocation du peintre surréaliste Yves Tanguy complètent le sommaire d'une revue dont les chroniques demeurent toujours aussi variées et intéressantes. *(10 €).*

Bretons de l'année 2001


Photo Loeiz Blofis

Les lecteurs de notre confrère « Armor-Magazine » ont, cette année, désigné non pas un, mais deux « Bretons de l'année 2001 ». Tout d'abord Mélanie Guyomard, la Brestoise, Miss Bretagne 2000, devenue en 2001 le symbole de la mobilisation populaire pour la réintégration de la Loire-Atlantique en Bretagne. L'autre Breton de l'année, c'est Denis Seznec, le petit-fils de Guillaume Seznec que la justice française déclara, en 1924, coupable d'un meurtre sans cadavre. Son petit-fils Denis lutte pour la réhabilitation de son grand-père, avec l'opiniâtreté farouche du Breton qu'il reconnaît être.

Toutes nos félicitations à ces lauréats qui honorent la Bretagne et le prix créé par « Armor-Magazine ».

Opéra « Anne de Bretagne » : un rubis étincelant

Plus attiré par la Bretagne que par l'opéra, c'est avec curiosité que j'ai assisté le mardi 8 janvier 2002 dans le palais des arts et de la culture de Gwened/Vannes, à l'événement culturel de ce début d'année (joué à guichet fermé) : l'opéra populaire breton « Anne de Bretagne – Anna Vreizh » (création des Tombées de la nuit à Rennes en juillet 2001).

Cette œuvre musicale de Pierrick Joudy, mise en scène par Jean-Michel Fournereau (bien connu des Vannetais, puisqu'il dirigea avec fougue et talent, les ateliers artistiques de Vannes de 1996 à 2000), a été coordonnée et inspirée par Michel Chauvin, le « barde de Baden »...

L'argument : la duchesse Anne de Bretagne, notre « bonne duchesse » prédispose toujours favorablement un Breton et attire son attention. La « petite Brette », tant aimée du peuple breton, qui jura lors de la cérémonie de son mariage avec le roi de France Charles VIII, en 1491, de défendre toutes les libertés bretonnes, est le symbole même de la résistance et de l'esprit breton. Son destin est aussi celui de son peuple et de sa terre, toujours en recherche de liberté et sans cesse contraint...

Cette production réunit une palette de talents régionaux ; 90 artistes sur scène (dont de nombreux bénévoles), un orchestre symphonique (l'orchestre de Bretagne) et 14 solistes professionnels. Le résultat est un véritable chef-d'œuvre, qui allie légèreté dans la mise en scène, sobriété des décors et imagination dans leur agencement. L'éclairage est parfait et les scènes rythmées et variées.



D.R.

Agnès Bove.

Le souffle de la culture bretonne (notamment avec le cercle celtique du « Val d'Oust » de Caradec) et de notre langue (traduction des textes en breton par Tugdual Kalvez) inspire la deuxième partie du spectacle, qui s'équilibre autour des influences bretonne, populaire et classique. Quel bonheur d'entendre notre duchesse exprimer librement la vérité de notre histoire dans une ville aussi conformiste, à l'identité si calfeutrée et si neutralisée que Gwened/Vannes.

Agnès Bove, superbe duchesse, a la voix somptueuse d'une femme de tempérament dont l'intelligence et la lucidité ont garanti le rayonnement de ce « rubis » éclatant que l'on nomme Bretagne. Cet opéra est déjà une pièce essentielle du répertoire culturel breton, à l'image de la Bretagne qui se construit aujourd'hui : le projet collectif des Bretons et des amoureux de la Bretagne.

L'idée, le « rêve fou » a fait son chemin, incroyable chemin, incroyable succès, qui démontre que rien n'arrête une idée dont le temps est venu... Le spectateur comprendra Michel Chauvin en écoutant les derniers mots de l'inoubliable final :

Chom a raio ar wenidell
O nijal libr en ebr hor bro
Hag hor pobl atav a stourmo
'vit e frankiz war he eskell.
Elle restera libre l'hirondelle
A voler dans le firmament de notre pays
Et toujours luttera
Pour sa liberté sur ses ailes.

Jean-Jacques PAGE

La geste douarneniste : "War an aod"

« An Aod », à Douarnenez, c'est le port, le port de Rosmeur, autour duquel habitaient les pêcheurs des chaloupes sardinières, comme les ouvrières de nombreuses conserveries, « an aod », évoqué dans la célèbre chanson « Deuit 'ta bugale, deuit war an aod... ». Ce quartier était aussi l'épicentre des joies et des peines des Douarnenistes, des périodes d'abondance et de misère, des moments de lutte ou de récréation.

C'est tout cela qui est évoqué dans le spectacle de danse et de musique qui porte ce nom, une chorégraphie qui présente l'histoire de Douarnenez et qui a permis au cercle douarneniste des Korriged Is d'être primé par un trophée du Conseil général. Après avoir tourné dans le Finistère et en Bretagne, il a enfin été joué à Douarnenez, en faisant salle comble.

L'ambiance est créée au départ par la projection de films d'archives de la Cinémathèque de Bretagne montrant le Douarnenez d'autrefois, des années 30 aux années 50. Puis apparaissent les danseuses et danseurs du cercle, en sombre costume, châles et coiffes, vareuses et larges bérets. Après un temps de danse au son des instruments, les danseurs s'immobilisent et les danseuses se transforment en ouvrières surveillées par les « commises », au costume à peine différent. Cela tient alors autant du mime que de la danse. Puis les mouvements cessent, les ouvrières s'immobilisent. C'est l'époque des grèves de 1924 qui ressurgit, l'époque du drapeau rouge. Parmi les ouvrières se glisse un patron-briseur de grève, avant que tout le cercle n'entonne la chanson, célèbre ici, qui valut à certaines ouvrières le licenciement pour l'avoir chantée à l'usine :



D.R.

War an aod : les danseuses en coiffe et en masques.

« Saluez riches heureux, les pauvres en haillons. Saluez, car ce sont eux qui gagnent vos millions ». Puis le temps d'une danse, les danseurs glissent vers les coulisses.

Et l'on change de moment. C'est maintenant le temps des Gras, un des grands moments de la vie douarneniste. Cela commence par un passage du film de Clode Hingant, lui-même douarneniste. « La Nuit des Gras (2001). Les danseurs du cercle reviennent sur la scène. Tous ont mis des masques, même si les danseuses ont gardé la coiffe.

Les confettis volent, les pétards éclatent. Il y a même à une potence le Den Paolig et un bizarre touriste traverse la foule des danseurs en fête. Les musiciens de la fanfare « A bout de souffle » sont arrivés. Le son des instruments traditionnels va se mêler en une parfaite symbiose à celui des cuivres, clarinettes et percussions de la fanfare, qui va faire danser la gavotte au cercle celtique. On est loin de tout folklore, les deux groupes s'harmonisent, se fondent en un seul ensemble sans que cela soit à aucun moment incongru. Et la joie est générale avant que l'on ne passe à la mélancolie de la chanson « Echu 'n Ened » et que les danseurs ne quittent la scène. Après la prestation dans la salle du jeune bagad de Douarnenez qui mûrit agréablement, les musiciens de la fanfare vont ouvrir le fest-noz.

« War an aod », c'est fini pour un soir. Mais le spectacle reviendra et alors ne le manquez pas et appréciez par vous-même l'inhabituel et énorme travail d'une mise en scène réussie.

Yves JARDIN

Un jour avec... La harpe sauvage



Le Peuple breton/Philippe Cousin

Deborah Henson-Conant.

D'aucuns ont dit d'elle qu'elle était à la harpe ce que Jimmy Hendrix ou Chuck Berry étaient à la guitare électrique. Américaine pur jus, Deborah Henson-Conant est une véritable virtuose de la harpe celtique, capable d'interpréter aussi bien du jazz, que du blues ou encore du trad revisité à sa façon.

Découverte en Bretagne en 95, à l'occasion du Festival interceltique de Lorient, elle y a fait depuis plusieurs apparitions remarquées. Elle était voici quelques mois, de passage en Bretagne, où elle a accepté avec gentillesse et une grande simplicité de recevoir le P.B.

"Je suis née en Californie" commence Deborah Henson-Conant au début de l'entretien, *"mais je me suis beaucoup déplacée de l'Oregon à la Caroline du Nord, en passant par le Canada. Actuellement je vis à Boston ville de la côte Est des Etats-Unis, siège d'une très importante communauté d'origine irlandaise. Et j'ai passé plus de la moitié de ma vie à jouer de la harpe".*

Contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, aucune origine celtique chez elle, puisque Conant, patronyme breton s'il en est, est le nom de son beau-père. Issue d'une famille juive, Deborah dit avoir hérité de ces origines, le sens de la musique.

"A défaut de racines celtes, j'ai la chance d'en avoir acquis l'esprit. D'une certaine façon, les cultures juives et celtiques ont beaucoup de points communs, en particulier l'importance du partage de la musique dans la famille toute entière. Un des points que j'aime particulièrement dans les cultures celtes, c'est que la musique fait partie intégrante de celles-ci, et se retrouve en chacun. Une chose lourde de sens pour moi".

La venue de Deborah à la harpe démarre de bien étrange façon, lorsqu'elle n'a pas encore 12 ans. Ayant entendu un musicien jouer du blues sur un harmonica, la jeune Deborah flache immédiatement et se met en tête de posséder un tel instrument.

"Il faut savoir qu'aux USA" avoue-t-elle, *"harmonica se dit également blues harp. Ayant dit à mes parents que je désirais cet instrument, ils se firent un devoir de m'en offrir un. Manque de chance, ils ne m'avaient pas compris, et je me retrouvais alors avec une véritable petite harpe. C'est ainsi que s'est passée ma découverte de la harpe, dont je ne jouai que pendant trois mois à peine, car je n'en aimais pas le son".*

Et il fallut attendre encore dix longues années avant que, l'orchestre de son université ayant besoin d'une harpiste, elle ressorte sa harpe pour se mettre sérieusement à son apprentissage. *"J'ai commencé à jouer de la harpe, pour la seconde fois à l'âge de 22 ans"*. Mais cette fois était la bonne. Le déclic avait eu lieu, et depuis lors elle ne s'est jamais plus désintéressée de la harpe.

Deborah commence par gagner sa vie en jouant le soir avec son orchestre dans les fêtes et les cocktails chics, tandis que le jour, elle étudie la musique à l'Université de Berkeley. Dans le même temps elle compose beaucoup pour l'opéra et le théâtre. C'est d'ailleurs pour monter une de ses pièces, qu'elle se rend sur la côte Est. Et c'est à Boston qu'un soir, dans une soirée à quatre sous, elle rencontre un bassiste et un batteur et se lance dans le jazz, montant même un groupe "The Jazz Harp Trio".

Et c'est l'enchaînement, les prix succédant aux compositions. Les tournées suivent un peu partout aux USA et en Europe, où elle apparaît comme une des rares harpistes de jazz. Elle se produit dès lors seule, en trio et même au chœur des plus grands orchestres américains, comme le Boston Phœnix Symphony ou le Baltimore Symphony Orchestra.

La découverte de la musique celtique

C'est à cette époque que Deborah commence à s'intéresser à la musique celtique.

"La musique et la culture celtiques ne sont pas très connues en Amérique, même si la communauté irlandaise y est très importante, notamment dans des villes comme Boston. En effet, en Amérique les gens aiment beaucoup des chansons comme Danny Boy ou My Wild Irish Rose, mais sans en connaître l'origine. En ce qui me concerne, je connaissais cette musique, mais sans m'y intéresser plus que ça.

Or en 1988, je fus invitée à venir au festival de harpe d'Edimbourg en Ecosse, pour y jouer et enseigner aux harpistes de ce pays, la façon de jouer le blues. A l'époque, je n'avais encore jamais vu de clarsach, la harpe celtique d'Ecosse et je fus complètement subjuguée par cet instrument et les multiples possibilités qu'il offrait. Jusqu'à ce moment, je n'avais jamais joué que du classique, du jazz ou du blues, sur une grande harpe classique. En voyant la harpe celtique je me suis dit : quel bel instrument pour jouer du blues. Et comme ce doit être facile d'en jouer debout, un peu à la manière des anciens bardes irlandais que l'on voit sur les gravures d'époque. Alors, dès ce moment j'imaginais de me procurer un tel instrument, mais assez léger pour que je puisse le porter contre moi.

Deborah Henson-Conant, du nouveau monde

Je n'ai jamais écouté beaucoup de disques étant enfant" reconnaît Deborah. *"Je jouais de la musique, voilà tout. Et en arrivant en Ecosse, je découvrais soudain quelque chose de très excitant pour moi, les ceilidhs, où les gens jouaient de la musique et dansaient. En Amérique l'interprétation de la musique folk est beaucoup plus convenue. Les gens sont assis, capables de jouer, des heures durant, des tonnes d'airs. Donc je découvrais tout cela et j'en fus immédiatement enthousiasmée.*

Je pense, pour ma part, que la musique jazz ou le rock aux USA trouvent leur origine dans cette énergie musicale écossaise ou irlandaise. Les rythmes du jazz et de la musique celtique se ressemblent énormément. Prenez par exemple une jig irlandaise, ça fait beaucoup penser au rythme du jazz.

Par contre, je connais encore assez peu la musique bretonne" avoue Deborah, *"sauf ce que j'ai pu entendre de-ci de-là, dans la rue, pendant les festivals de Lorient et Quimper. De même, la musique bretonne aux USA n'est connue que par une infime minorité de gens ; ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas eu d'influences sur la musique nord-américaine. En effet, des Bretons ont émigré dans les siècles passés, vers le Canada et la Nouvelle Ecosse. Là-bas la danse est très présente et nul doute que les immigrants bretons n'y soient pour quelque chose. De toute façon, mis à part les indiens, tous les Américains sont fils et filles d'immigrants, donc ils ont transporté leurs musiques avec eux".*

Des influences et inspirations multicolores

Mis à part des emprunts évidents à la musique celtique, Deborah fait appel à bien d'autres influences pour composer sa musique. Le chef d'orchestre du Boston Phœnix s'est même hasardé un jour, à parler de "jazz pop comedy folk blues Celtic flamenco" pour qualifier sa musique. Excusez du peu !

"Mon style est par essence indéfinissable" ajoute amusée Deborah. *"D'ailleurs on ne peut pas à proprement parler de style musical. C'est mon style propre, forgé à partir de ce que je peux entendre tous les jours autour de moi, un peu partout dans le monde. Et n'oubliez pas que je vis dans un pays d'immigrants, donc multiracial. Chaque musique entendue durant mon enfance, est restée gravée quelque part en moi, comme la musique mexicaine très présente en Californie..*

Et chaque musique que j'entends aujourd'hui, que ce soit de la musique celtique, mexicaine, du flamenco, du punk, du blues, que sais-je encore ? nourrit une partie de mon âme. Je suis influencée par le jazz, tout autant que par le rock, la musique country, mais aussi la musique celtique ou allemande.

C'est ce qui explique que l'on entende autant d'influences diverses dans ce que je joue. C'est mon expérience d'Américaine. Et encore, je ne suis jamais allée jouer en Afrique ou en Thaïlande, sinon, nul doute que la musique de ces pays aurait eu un effet certain sur mes compositions. Cependant je crois que mon expérience est encore bien limitée dans le monde. Je ne connais pas la Chine ou l'Alaska".

Autant les influences de Deborah sont multiples, on l'aura bien compris, autant son inspiration est le fruit du hasard. Nous avons osé une question à ce propos.

"Je puise mon inspiration dans la vie de tous les jours. Pour une chanson d'amour par exemple, je peux m'inspirer de ma relation avec mon ami Jonathan. Mais parfois, ça me vient tout seul, comme ça, sans que je sache pourquoi, lorsque je marche dans la rue ou que je lis une histoire.

Parmi toutes mes chansons, il en est une, Belinda, qui parle d'un arbre. C'est une histoire vraie, celle d'un arbre de mon quartier. Une autre, Siana, est écrite à partir de souvenirs de mon enfance. Bien sûr ce n'est pas toujours parfaitement exact, mais ça s'appuie sur des éléments de ma propre vie.

Parfois les chansons me viennent rapidement. D'autres fois ce n'est pas le cas. Siana par exemple, m'a demandé plusieurs années. J'en avais composé la mélodie à l'âge de 16 ans et j'ai dû attendre encore dix ans, pour en écrire les paroles.

Mon répertoire est assez éclectique, mais je pense néanmoins qu'il y a entre toutes mes chansons une articulation évidente".

Ayant commencé à écrire de la musique dès l'âge de 12 ans, de façon essentiellement classique, lorsqu'elle a 18-20 ans, Deborah se tourne résolument vers le jazz. Pourtant, au cours des quinze dernières années, sa musique adopte de plus en plus un caractère personnel, qui n'est ni réellement du jazz, ni de la musique celtique ou du folk.

"C'est un style unique, le mien" souligne-t-elle. *"C'est ce qui me permet d'associer la musique celtique et le jazz, dans un jeu basé sur le rythme et l'improvisation. C'est en tout cas ce pourquoi je me bats".*

Une harpe extraordinaire

Quiconque voit Deborah pour la première fois, est surpris par son look, et surtout par sa harpe, aux antipodes des harpes celtiques traditionnelles, et qui semble ne faire qu'une avec la musicienne.

"C'est un instrument extraordinaire" nous confie Deborah, *"qui a été construit sur mesure pour moi en 96 par la maison bretonne Camac. Bien sûr j'ai aussi une autre harpe de concert de conception plus traditionnelle celle-là, mais électrique tout de même, avec laquelle je peux accompagner un grand orchestre. Son seul défaut, c'est qu'elle est lourde. Comme je l'ai dit, je souhaitais une harpe que je pourrais porter. Ayant expliqué ce que je désirais à Joël Garnier, le responsable de Camac, j'ai eu la surprise de me voir offrir quelque temps plus tard, cette merveilleuse petite harpe bleue. Une harpe sans caisse de résonance, mais dont chaque corde comporte à son pied, un petit micro. Cette harpe, fabriquée sur mesure, a été une véritable révolution pour moi.*

Certains musiciens portent bien une guitare électrique ou un saxophone. Alors pourquoi pas une harpe. Ainsi je peux aller et venir sur scène, danser, chanter. Un régal !

Je dois dire que la maison Camac est vraiment à part dans le domaine des fabricants de harpes. Ils sont très à l'écoute de ce que l'on désire et font preuve d'une totale inventivité. Joël Garnier, qui a malheureusement disparu il y a peu, était d'un grand soutien pour moi et un véritable visionnaire. Ils ont construit là la harpe du futur. Même les compagnies américaines n'ont pas réussi, jusqu'ici, à égaler l'entreprise Camac".

Et ensuite Deborah ?

"Les habituelles tournées, en Italie, en Ecosse et aux USA bien sûr, en solo, mais aussi avec un orchestre symphonique, et également pour des spectacles de théâtre musical, comme La Princesse Grenouille, plus particulièrement pour les enfants. Et puis j'ai commencé à composer pour mon prochain album. Ce sera une fois encore un album typiquement... Deborah Henson-Conant. Un peu dans le genre de mon précédent album Altered Ego, qui regroupait différents styles, différentes histoires.

Il y aura par exemple un blues que je joue déjà "I Love You Just The Way You Are", ainsi qu'une chanson intitulée "The Land of You". Tout un programme. Un album qui devrait voir le jour dans le courant de 2002".

Philippe COUSIN

Les 13 albums de sa discographie sont distribués par Ciré Jaune et la Fnac.

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Pour retrouver le parti, et notre journal sur le réseau mondial

Alliance libre européenne ➢

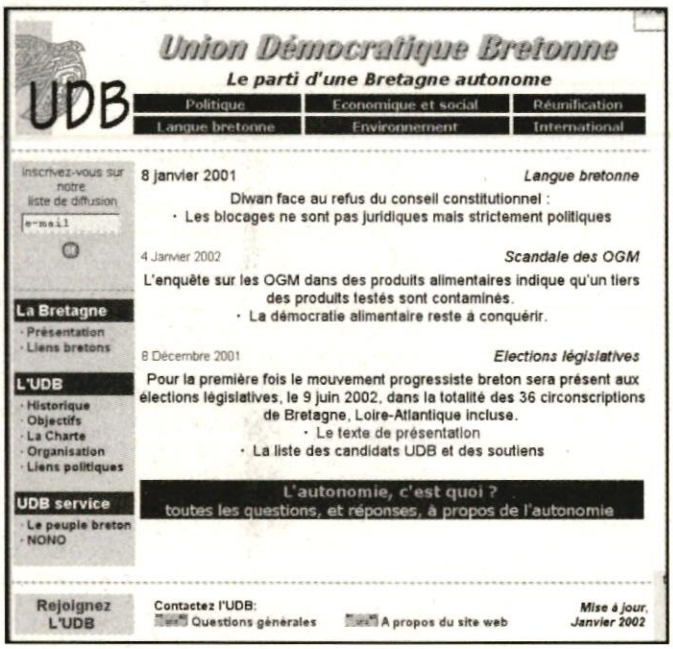
Le groupe politique européen ALE, dont l'UDB fait partie, réunit les organisations autonomistes des différents états de la communauté européenne.

Ce site présente la liste des partis membres, il propose également un bulletin d'informations sur l'activité des élus du groupe.

L'ensemble des graphiques est très élaboré, avec une belle séquence d'introduction, et une carte animée qui permet de localiser les régions participantes. Mais certaines vues ne sont pas accessibles aux ordinateurs qui n'ont pas les logiciels adaptés.



www.efa-dppe.org



www.geocities.com/udb.geo

➢ L'UDB nouvelle vague

Cette nouvelle année a vu la réorganisation du site de l'UDB. Une nouvelle mise en page permet d'accéder plus facilement aux articles qui sont classés par grands thèmes, du politique à l'international, en passant par la langue bretonne ou l'environnement.

La page d'introduction permet de s'inscrire à une liste de messagerie pour la diffusion des communiqués. Un formulaire "rejoignez l'UDB" est à la disposition des visiteurs. Plusieurs personnes ont déjà utilisé ces services.

L'hébergeur Yahoo/Geocities, qui accueille ces pages a l'avantage d'être gratuit, mais l'inconvénient d'imposer des publicités envahissantes et de goût parfois douteux.

Comme tout site internet vivant et dynamique, celui-ci est **en travaux** : les anciennes pages seront progressivement mises à jour et la version en breton n'attend que les bonnes volontés pour être réalisée.

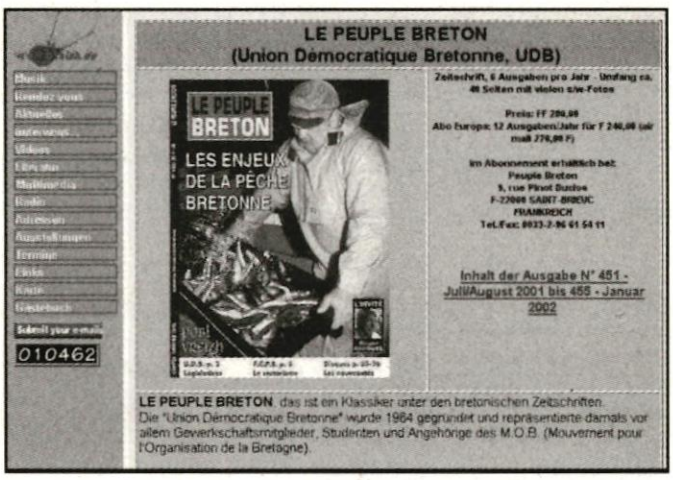
Le Peuple breton ➢

Sur ce site allemand consacré, comme son nom "Breizh.de" l'indique, à la Bretagne, on trouve une revue de presse assez fournie dans laquelle notre mensuel figure en bonne place : tous les derniers numéros sont présentés, par une image de la couverture et par les titres des principaux articles.

Les dernières adresses internet de cette rubrique sont également indiquées. Ce qui permettra ici le rebouclage sur le même site !

On pourra noter aussi que plusieurs articles du Peuple breton sont disponibles en ligne à cette autre adresse :

perso.club-internet.fr/fanchlev/bretagne/pb.htm



www.breizh.de/literatur/peuple.htm

Le samedi 9 février à 16 h 45

"DES POISSONS ROUGES DANS LE BÉNITIER"

Un film de 52 minutes par Alain Gallet



FR3 Ouest

La Bretagne moderne porte encore aujourd'hui les traces de leur action. Félix Trochu, Louis Bridel, Henri Mancel, trois abbés « républicains » qui mirent le feu aux poudres, lancés à corps perdus dans l'action sociale et constamment en conflit avec leur hiérarchie. Ils créèrent des syndicats, des coopératives, des caisses de crédit mutuel, des journaux et même des banques !... Trois véritables « personnages » méconnus, ou curieusement oubliés...

Le comédien Claude Rich prête sa voix à ce document écrit et réalisé par Alain Gallet, et plusieurs intervenants - historiens, sociologues, journalistes - viennent éclairer ce pan de l'histoire de la Bretagne, qui va du mouvement du Sillon au début du siècle dernier, jusqu'à la montée du dorgérisme et des « chemises vertes » en 1935. C'est Dorgères qui traita ces abbés démocrates de « poissons rouges dans le bénitier ».

« J'ai eu le désir de faire passer mon propre étonnement quand j'ai découvert l'existence de ces « abbés démocrates » et pris la mesure de leur action, sans prosélytisme aucun bien sûr, mais sur la base de l'intérêt historique des faits. Et avec le souci premier de raconter une histoire, tant ils m'apparaissent quasiment comme des personnages de fiction... » dit l'auteur de ce documentaire à découvrir.

Temps forts de février 2002

Des films

Ce mois-ci la chaîne bretonne termine son cycle Sean Connery, l'acteur écossais mondialement connu, avec « Soleil levant » de Philip Kaufman, film de 1993 programmé le 7 février à 20 h 45.

Un cycle « Claude Chabrol » est en cours aussi. On aurait revu avec plaisir « Les fantômes du chapelier » dans un décor concarnois intéressant. Mais les négociations pour ce film n'ont pas abouti. Resteront d'autres films de Chabrol, dont, le 21 février, « Le cheval d'orgueil » avec Jacques Dufilo, chargé d'évoquer Pierre-Jakez Hélias, l'auteur du best-seller. Pour les amateurs (il y en a !), c'est diffusé à 20 h 45.

Heureusement le ciné-club de TV Breizh réserve d'autres plaisirs : le 10, à 20 h 45, le chef-d'œuvre d'Orson Welles : « Mister Arkadin » et le mardi 26, à 20 h 45, un film de Richard Thorpe « Les chevaliers de la table ronde », qui permettra de découvrir Ava Gardner dans le rôle de Guenièvre...



TV Breizh

"Les chevaliers de la table ronde".

Des documentaires

Les documentaires sont toujours aussi intéressants sur TV Breizh qui offre ainsi aux Bretons l'occasion de connaître la vie de leur pays au plus près du réel. Ainsi, le 2 février à 23 h 30, est diffusé « Brocéliande, entre légendes et réalité », un 52 minutes de Jean-Max Peteau et Michèle Laurence, réalisé en 1997. Mais le P.B. arrivera-t-il à temps pour le signaler ?

Ne pas manquer, si possible, le rendez-vous du 10 février à 23 h 30. Pour 52 minutes, Charles Véron est à la caméra de « Loctudy-Abidjan aller simple » : le « Buccin », petit chalutier en bois d'une trentaine d'années est menacé par le plan européen subventionnant la casse des bateaux âgés. Fanch, son propriétaire, préfère lui offrir une deuxième chance en Afrique de l'ouest, aux mains d'un équipage ivoirien... Édifiant.

Une semaine plus tard (17 février - 23 h 30) un autre documentaire exceptionnel ! Durée 52 minutes. Auteur : Jean-Michel Carre, en 1999. Dans les années 90, le gouvernement britannique de droite cherche à casser les syndicats de mineurs, notamment gallois. Presque toutes les mines ferment à l'issue d'un conflit social d'une exceptionnelle dureté. A Tower Colliery, dans le sud du Pays de Galles, la mine est rachetée par les mineurs eux-mêmes et recommence à fonctionner en coopérative. Une belle démonstration de socialisme et de démocratie et, au fur et à mesure des années, l'évocation de problèmes nouveaux et des propositions de solution : tourisme, création d'emplois, développement du site... A voir sans faute.

Des séries

Pour les fans de séries-cultes, on signalera que TV Breizh programme tous les samedis à 21 h 45, les épisodes des « Incorruptibles ». Presque des documents historiques, avec le personnage d'Eliott Ness... Dans l'épisode du 16 février, celui-ci se débat avec un trafic d'artichauts aux halles de New-York. Précision : Alexis n'y joue aucun rôle !

Livres

✦ La Bretagne réunifiée, un livre important



Il ya quelques mois, nous avons présenté l'excellent libre de Jean Ollivro et Joseph Martray, « *La Bretagne au cœur du monde nouveau* », un bilan de l'évolution de la Bretagne depuis les années 50, avec les enjeux bien posés. Les éditions *Les portes du Large* publient un second livre du même tandem, consacré à la question de la Loire-Atlantique. Il possède les mêmes qualités que le précédent.

La question de la réunification a déjà fait l'objet de plusieurs ouvrages de qualité, de celui de Yann Poupinot sur le sentiment d'appartenance (1972) à celui de Pierre Le Rhun sur « *Bretagne et Grand Ouest* » (1988), mais ils n'ont jamais connu une diffusion suffisante. On n'oubliera pas la plaquette de notre regretté camarade Aldrig Russon : « *La Loire-Atlantique est bretonne* » (1974) rassemblait déjà les arguments essentiels. La nouveauté, c'est la modernité de l'ouvrage : une foule de données statistiques à jour, des cartes originales et convaincantes, la notoriété des auteurs, l'adaptation de l'argumentaire au début du 3e millénaire. Les auteurs ne traitent pas de l'historique de la partition, ni de ses raisons. Ils s'efforcent de prouver que la Bretagne administrative a besoin de la Loire-Atlantique et que la Loire-Atlantique ne peut connaître un développement véritable qu'en retrouvant le cadre breton et sa maritimité. Comme le livre, cité plus haut, de P. Le Rhun, c'est un outil de travail fourni aux personnes convaincues pour tenter de convaincre les autres, sentimentalement attachés à la réunification (les 2/3 des sondés).

Les auteurs démontrent que la raison aussi, et pas seulement le cœur, plaide en faveur de la réunification bretonne. La question de la taille et de la population, régulièrement agitée par les tenants du « Grand Ouest », est ainsi relativisée : une grande majorité des régions d'Europe sont plus petites que la Bretagne à 5 départements, la plupart sont moins peuplées. Une récente statistique montre que les plus hauts PIB par habitant d'Europe sont des petits Etats (Irlande, Danemark, Pays-Bas, Autriche…).

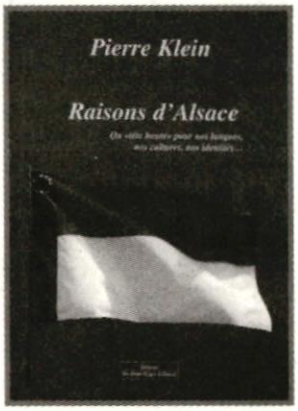
Le livre n'évoque pas un aspect des réticences au rattachement de la Loire-Atlantique : l'inquiétude de populations allogènes à identité faible face à une identité bretonne rigoureuse. Il reste à les convaincre, donc à démontrer par les faits, que l'identité bretonne ne rejette personne, qu'elle accueille les nouveaux venus, qu'elle n'a rien à voir avec l'ethnisme et le tribalisme. Le festival interceltique de Lorient constitue l'une des preuves par les faits. Il en faudra d'autres encore (1). Il reste que la démonstration de Martray et Ollivro est sérieuse et pertinente. Qu'elle rassemble des informations jusque-là dispersées, ajoutant même, en annexe, 11 documents importants. La présentation du livre est très élégante ; les cartes sont originales et lisibles ; le prix est correct ; autant de raisons d'acheter ou d'offrir cet ouvrage sans tarder.

Jean-Jacques MONNIER

(1) La crainte de la réunification bretonne, chez certains, est un phénomène en partie irrationnel, il est vrai nourri par les médias et les « politiques » jacobins.

(Les Portes du Large, 160 pages, 19 €)

✦ Raisons d'Alsace



Militant progressiste de la culture alsacienne, Pierre Klein publie un abrégé sur l'Alsace qui intéressera aussi les Bretons. « *Raisons d'Alsace* » est le titre de ce petit ouvrage dont le sous-titre est évocateur : « *Tête haute* » *pour nos langues, nos cultures, nos identités*… 12 pages de géographie, autant d'histoire, avant de passer aux langues d'Alsace (50 pages), le français, l'allemand, les parlers romans, le yiddish et le manisch, sans oublier les langues des immigrants récents. Depuis les années 60, « l'assimilation ne produit plus au profit du bilinguisme alsacien, mais de la seule langue française », d'où une déculturation. Depuis 1.500 ans, l'Alsace avait toujours connu l'enseignement de l'allemand littéraire. La langue régionale y est donc l'allemand. 30 pages sont ensuite consacrées à la culture, d'abord l'histoire culturelle de l'Alsace, puis des repères culturels actuels (monuments, peinture, sculpture, musique, religions et littérature entre autres). Le livre évoque brièvement l'économie, l'identité, la situation politique, la répression contre l'allemand.

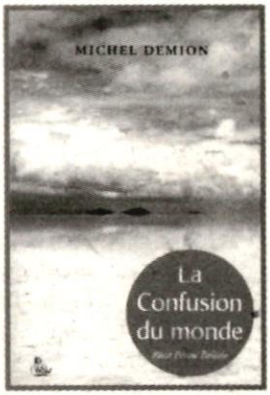
Bien des passages du livre intéresseront particulièrement les Bretons, notamment le plaidoyer vibrant en faveur du bilinguisme. « Le bilinguisme organise le vivre ensemble, permet le moi et le nous, le vouloir être différent et le vouloir être semblable et ensemble. Il propose un scenario d'ouverture au modèle un peuple, une langue. […] »

Puisse ce livre inspirer à un éditeur et à un auteur de Bretagne un travail comparable et aussi pédagogique et profond.

J.J.M.

(Ed. J. do Bentzinger, 188 p., 15 €)

✦ La confusion du monde Récit Pérou-Bolivie



Michel Demion poursuit son récit de voyage en Amérique latine. Comme dans son ouvrage précédent, il s'agit d'un regard breton et progressiste sur ces pays « de sang, d'or et de poussière ». La misère, l'agressivité, l'injustice sont au menu, mais aussi la sérénité, la beauté, la vie au quotidien. On suit sans peine notre ami routard.

J.J.M.

(Ed. du Petit Véhicule, 138 p., 16,77 €)

✦ Cinq beaux livres



La palme de l'originalité va à un petit ouvrage édité par Skol Vreizh. ***« Tro Breizh »*** est à trois voix entremêlées. Celle de Fanch Morvannou, clerc marcheur, qui nous conte des saints de tous les temps, reconnus ou pas, de Corentin à Samson, d'Erwan à Mariam, petite Arabe de Nazareth, de Corentin Cariou et Corentin Celton, militants syndicaux et otages fusillés à Gulstan Ropert, missionnaire aux Iles Hawaï. Ce parcours très catholique s'intercale avec des haikus d'Alain Kervern, impressions et notations de marche pendant sept années de Tro Breizh. Concis, accessibles, denses, les haikus nous plongent, plus que de longs discours, dans la magie de la randonnée prolongée à travers la Bretagne. Le livre est entrecoupé de peintures de Jean-Claude Faujour, peintre de l'Arrée qui évoque les collines, les parcellaires, les minéraux dans une sorte de méditation visuelle. Un ouvrage riche, élégant, agréable à découvrir.

(Ed. Skol Vreizh, 72 p., 16 €)

J.J.M.



«Mémoire de l'industrie en Bretagne » fait un inventaire du patrimoine industriel. Les photos d'Yves Berrier nous renvoient aux installations portuaires, aux usines anciennes et actuelles, aux ponts, aux fours et aux mines. Claudine Herbaut et Bernard André ont établi des notices succinctes et précises, resituant les établissements dans leur époque et dans l'évolution économique générale. Les établissements tels Henriot, Bolloré, les grands moulins, les conserveries, parfois modernisés, parfois fermés, voire en ruines constituent une Bretagne familière et aussi attachante que le patrimoine habituel. Plus tardivement reconnue et acceptée, cette Bretagne-là mérite aussi d'être illustrée et appréciée, dans sa richesse et sa diversité.

(Ed. Apogée, 178 p., 36,50 €)

J.J.M.



«En Avant de Guingamp, le défi permanent ». J.M. Le Boulanger et D. Rey et une pléiade de photographes ont réalisé un beau livre-mémorial de 124 pages grand format évoquant l'histoire étonnante du club guingampais, avec ses acteurs et ses personnalités, depuis sa création en 1912. En 1977, c'est la D2, puis très récemment, la D1. Le défi est permanent, car l'agglomération n'a pas 20.000 habitants et les moyens sont les plus réduits du championnat, et de loin. Le développement sur N. Le Graet est bienvenu. Le récit est vivifié par de nombreux extraits d'interviews. Le livre s'achève en novembre 2001, mais l'histoire et le défi continuent.

(Ed. Coop Breizh, 124 p., 21 €)

J.J.M.



"Attrape-moi aussi un poète ! ». Encore un album original. Coop Breizh a réuni Bernard Jeunet et Gérard Le Gouic, un artiste illustrateur et un poète, tous deux Cornouaillais. Le second donne de courts poèmes sur les animaux, le second les illustre de tableaux en relief et colorés, bien restitués par la photo. Le texte est dans la lignée de Prévert et Cadou, les illustrations sont d'une qualité exceptionnelle. Elles créent un monde de rêves et de fantastiques où les poèmes viennent se nicher confortablement. En s'adressant à l'enfant (et au grand enfant qu'est souvent l'adulte), le poète retrouve fraîcheur, fantaisie et irrespect. Tant mieux. Feuilletez ce livre, vous n'y résisterez pas !

(Ed. Coop Breizh, 56 p., 22,50 €)

J.J.M.



« Anthologie de la harpe - La harpe des Celtes ». Il existe dans toutes les bonnes bibliothèques de Bretons ou d'amis de la Bretagne un certain nombre de livres « incontournables » tellement grande est leur qualité et tellement belle, leur présentation. Ce livre fait partie de ceux-là. Avec une iconographie d'exception, un soin d'imprimer et de mise en page (bravo Francis Bordet !) rarement atteint, on touche ici à la perfection. 190 pages, préfacées par J.B. Vighetti, rassemblant les contributions d'un collectif, né en 1984 à Dinan, sous la direction artistique de Myrd'hin. Et chacun, dans ce collectif, luthiers, harpeurs, harpistes a réalisé un approfondissement personnel des différents thèmes liés à la harpe celtique. La contribution d'Alan Stivell consacrée à l'œuvre de son père Jorj Cochevelou est absolument essentielle : elle établit clairement l'histoire de la re-naissance de l'instrument en Bretagne.

Quel beau livre ! Quel beau travail et le comble, c'est qu'il s'agit là – pratiquement – des débuts d'une nouvelle maison d'édition bretonne : les éditions de la Tannerie à Beignon (56). Chapeau !

Ronan LEPROHON

(Editions de la Tannerie, 190 p., 29,75 €)

Pierre-Roland Giot

"Je ne suis pas révérend père !" C'est ainsi que débutait la première lettre que j'ai reçue du bouillant géologue et préhistorien. L'histoire de Skol Vreizh avait malencontreusement permuté les initiales de l'auteur cité en bibliographie : R.P. au lieu de P.R. En 1982, je le contactais pour participer à une nouvelle édition sur les origines de la Bretagne. Il n'avait pas le temps, mais nous fournit des photos et des légendes. Voilà pourquoi il figure au nombre des auteurs de l'*Histoire de la Bretagne et des pays celtiques*.

Né en 1919 en Normandie d'un père parisien (artiste-peintre) et d'une mère anglaise (enseignante), le bilingue P.R. Giot prévenait, provocateur : *"Je ne suis pas breton, je suis européen"*. Ses brillantes études le conduisirent aux universités de Paris, Grenoble et Rennes, où il arriva en 1943. Il avait déjà été en contact avec la Bretagne au cours de nombreuses vacances familiales à La Forêt-Fouesnant. Il se mit alors au breton et suivit les cours de Pierre Leroux, décrochant même un certificat de langues et de littérature celtiques. Proche de la Résistance, il devint chercheur au CNRS à Rennes. Il y fut directeur de recherche de 1954 à 1986. *"Je ne suis en rien un archéologue, mais un naturaliste, primordialement géologue, pétrographe de préférence, mais aussi par nécessité, quaternariste"* et aussi bio-anthropologiste.

Pour lui, la préhistoire faisait partie de la géologie. Avec d'autres, il fut l'un des acteurs des remarquables équipes de scientifiques qui ont donné de grands ouvrages sur la préhistoire et la protohistoire de la Bretagne, sur les mégalithes. Il toucha aussi à l'histoire. Sa brochure écrite avec Gw. Bernier, *"Les premiers Bretons"* (éd. Jos) demeure exemplaire. Il a signé plus de 500 publications scientifiques.

Recherchant les militants bretons de la Résistance, j'ai recontacté P.R. Giot à l'automne 2001. Il accepta de rechercher ses souvenirs de guerre et de les mettre en forme. 8 pages dactylographiées serrées, un kilo de documents et de publications, une vraie mine d'informations inédites qui vont être rendues publiques, une défense rigoureuse de l'action passée de René-Yves Creston, qui fut son subordonné au CNRS.

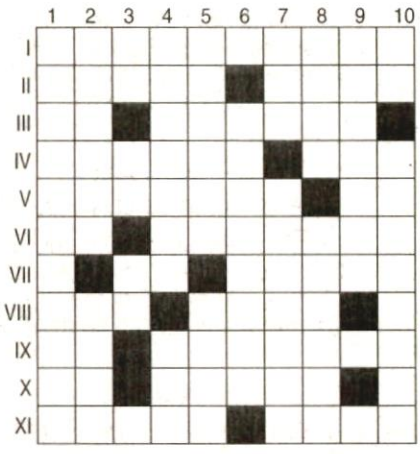
Après la guerre, Giot adhéra à Ar Falz, dont il fut même vice-président. Son ami Yves Milon, grand résistant, maire de Rennes à la Libération, adhéra aussi à Ar Falz pour manifester son soutien à la langue bretonne toujours victime d'ostracisme. On compta un temps P.R. Giot au nombre des abonnés au *Peuple breton*, comme à une cinquantaine de revues scientifiques et culturelles.

Pragmatique à l'anglaise, anticlérical, Pierre-Roland Giot était aussi un anti-nationaliste pourfendant les extrémistes bretons, français et d'ailleurs. L'ICB le décora de l'ordre de l'Hermine en 1988. Il travaillait depuis deux ans sur un ouvrage pluridisciplinaire et collectif sur les premiers Bretons en Armorique, dont il assurait seul la traduction en anglais, un énorme travail qui l'avait épuisé. Esprit encyclopédique, d'une culture étonnante, il pouvait écrire des articles rigoureux sur la Domnonée comme sur la Bretagne de l'an mil ou du XIX^{e} siècle. Il dirigea de nombreux chantiers de fouilles, comme à l'archipel de Bréhat. Un immense apport pour les chercheurs d'aujourd'hui et de demain.

Jean-Jacques MONNIER

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 144

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Le nom de ce village morbihannais semble une invite aux agriculteurs. - II. Au cœur de Guilers ; Rien n'est moins sur. - III. On lui doit "Les Bretons et le socialisme" (Initiales) ; Une appellation qui suppose un certain respect. - IV. Inversé : Future laitière ; C'est la fin pour les Grands Bretons. - V. Ar gouren est son domaine ; Naissance d'un agneau. - VI. Article défini contracté ; Une des deux façons d'intriguer. - VII. Lettres de Vezin ; Estuaires. - VIII. A l'origine de Quimper ; L'écrivain Robbe-Grillet en a réalisé plus d'un. - IX. La Bretagne en a conservé quelques-uns ; Oiseau chanteur. - X. Son monarque a inspiré Lalo ; Garnir un bâtiment. - XI. Tels certains mois ; Il n'est rien de pire.

VERTICALEMENT : 1. Cette petite cité de caractère est située dans l'arrondissement de Morlaix. - 2. Ce terme quelque peu méprisant ne concerne évidemment aucun poète breton ; Inversé : Tel l'Ankou, par exemple. - 3. Article ; Ecclésiastique et littérateur né à Saint-Malo en 1697 (Initiales) ; Précède l'oiseau. - 4. Ineptie ; Lettres de Kergrist. - 5. Fut l'amie de Victor Hugo ; Spécialité culinaire. - 6. A vu naître le groupe "Wig A Wag". - 7. Qui n'a peur de rien ; Malfaiteur agissant généralement en bande. - 8. Une aiguille aux extrémités quelque peu émoussées ; Pays frère. - 9. Ce successeur de Le Nobletz réalisa 375 missions en Bretagne. - 10. Cet agrégé de philosophie obtint le prix Interallié pour "La conspiration" en 1938 (Initiales) ; Profiteras des festou noz.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 143

Horizontalement : I. BALIVERNES. - II. LEONARDE. - III. UENR (REUN) ; MAN. - IV. ALIGNEMENT. - V. VISAIS ; SAE. - VI. ECOLE ; LIEZ. - VII. ZENAR (RANEZ) ; ASS. - VIII. HS ; EG. - IX. PLOUEZEC. - X. ALREENNES. - XI. DRESS ; NREL (LERN).

Verticalement : 1. BLOAVEZH MAD. - 2. AE ; LICES ; LR. - 3. LOUISON (BOBET) ; PRE. - 4. INEGALABLES. - 5. VANNIER ; OES. - 6. ERRES ; EUN. - 7. R.D. (RENÉ DESTONTAINES) ; LAGENN. - 8. NEMESIS ; ZER. - 9. ANAES ; E-SE. - 10. SANTEZ ; EC.

Stages de breton

Organisme de formation en langue bretonne depuis 15 ans propose

une semaine en breton

Stage intensif de langue bretonne, niveaux 1 et 2,
du 18 au 22 février 2002
à **Lannion**.

Pour tous renseignements
✆ **02 98 24 10 17**

Conférence-débat

Une réunion-débat aura lieu



le vendredi 8 février à 20 h 30
à la Maison Charles Tillon
à **Douarnenez**,
organisé par la section locale de l'UDB. Elle sera animée par Georges Cadiou qui parlera de son livre "L'hermine et la croix gammée".

Digor d'an holl/Entrée libre

Spectacle

Le Groupement d'Action culturelle de **Landerneau**
présente le 8 février à 20 h 45
à la **salle Le Family à Landerneau**.

Le roi du jazz breton,
gros bonhomme kitch au regard moqueur sous son panama,
c'est-à-dire **Monsieur Kerbec et ses Belouzes**
qui fait swinger au son de la gavotte.
Une soirée-jazz des années 30.

Tarif : 11 euros.

✆ **02 98 21 61 50**

Colloque

LES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES DANS LA RÉPUBLIQUE

Le 15 février à Rennes
Maison du Champ de Mars
6, Cours des alliés.

Colloque

à partir de 9 h et jusqu'à 16 h 40, organisé par "Pour que vivent nos langues" et le "Comité français du Bureau européen des langues moins répandues".

–

A 14 heures : les positions des acteurs politiques, invités à présenter leurs positions et leurs projets.

–

Tous renseignements & inscriptions
✆ **02 98 46 15 26**

6e trophée Waroch



Les 15-16-17 février
à PLESCOP (56) près de Vannes

Une éliminatoire du Kan ar bobl 2002 et 3 jours de fête débridée, avec, **entre mille autres choses** pour faire aimer la musique trad :

le vendredi 15 à 20 heures

Création musicale de J.P. Andrieux, L. Dacquay, P. Stephan, T. Moreaux : 3 violons, 1 violoncelle et 1 h 30 de spectacle en Europe traditionnelle.

Le samedi 16 à 21 heures

Deux festoù-noz sur 2 scènes en simultané, avec Spontus (vainqueur du 1er Waroch), Bonbon Gredans (le vainqueur 2001), Annie Ébrel, etc.

Le dimanche 17 matin et après-midi

Concours de laridé, concours de vétérans, initiés, débutants, etc.
A 15 h 30 un fest-deiz
avec Termajik, Trouzerion.

Festoù-noz

Le 9 février

à TREMBLAY-EN-FRANCE (93)

Fest-noz à 21 h
avec le groupe La Godinette.
Tarif : 7,50 euros. Salle Festive, avenue Gilbert Berger.
Organisation : Espace Jean-René Caussimon
(signalé à nos amis de l'émigration).

●

à SAINT-HERBLAIN (44)

Bal folk et breton à 21 h à la salle Camille-Desmoulins avec les groupes Carnet de bal et Gallo nantais.
Tarif : 6 euros.
Organisation : Folk-club La Pibole.

●

à GUENROUET (44)

Fest-noz gratuit organisé par Janig Juteau avec les Berouettes, Galen, L'effet matin, etc.
A la salle polyvalente à 21 heures.

●

à MAËL-CARHAIX (22)

Fest-noz avec Marcel Gwilhou, Erik Marchand, Y.F. Kemener, Tan ba'n ti.

●

à QUÉVEN (56)

Fest-noz avec Skolvan, Dastumerien, Klaskerien.

●●●

Le 16 février

à PLOUMAGOAR (22)

Fest-noz avec Filifala, Pipelodenn, Karma et Teuz.

●

à LA-CHAPELLE-DES-MARAIS (56)

Fest-noz avec Ihnze, Hamon et Martin et des sonneurs locaux.

●●●

Le 23 février

à LA MONTAGNE (44)

Fest-noz à la salle Georges-Brassens organisé par le Cercle Sant-Yann avec Galenn et Beltaine à 21 h.
Tarif : 6 euros.

●●●

Le 2 mars

à SAINT-LÉGER-LES-VIGNES (44)

Fest-noz et soirée irlandaise à l'espace culturel Chai-Gallais à 21 h.
Tarif : 6 euros
(3 euros pour les moins de 20 ans).

●

à ACIGNÉ (35)

Fest-noz avec Hamon et Martin.

Courrier

« [...] Nous tenons à faire savoir à l'U.D.B. que nous respectons la politique qu'elle développe pour la Bretagne et que même, au nom de la liberté de chacun, certains d'entre nous la soutiennent et la défendent.

Nous disons oui au respect de toutes les cultures, elles sont l'héritage de l'humanité et nul n'a le droit de décider si elles doivent vivre ou mourir. Hélas, les gouvernements ne suivent pas toujours cette vérité.

*Mais nous sommes choqués du fait que l'U.D.B. accepte qu'un peuple insulte un autre. Dans les propos recueillis par N. Logeais (**P.B., décembre 01**), M. Ferhat dit : « Ce n'est pas par hasard que la Kabylie a mené l'Algérie vers l'indépendance [...]. Cela revient à dire que le peuple algérien, sauf les Kabyles, était soit lâche, soit collabo ! [...].*

C'est là pour nous une insulte à tout un peuple qui a payé un lourd tribut pour être libre chez lui. C'est là pour nous une insulte à l'histoire de l'Algérie qui pour nous reste sacrée, douloureuse et les blessures sont encore ouvertes et nous n'avons pas fini de subir les conséquences de cette période inqualifiable.

Que la Kabylie s'insurge contre le gouvernement algérien est une chose et insulter tout un peuple en est une autre.

Afin de rafraîchir la mémoire des Kabyles [...] : où ont eu lieu les massacres de 1945 ? A Sétif ou en Kabylie ? Qui étaient les cinq qui ont déclenché la Révolution le 1er novembre 1951 ? Un seul Kabyle sur cinq, Krim Belkacem. Et les batailles des Aurès, celles de Guelma, celles du Constantinois, celles d'Alger ? Il y a eu, bien sûr, celles du Djurjura...

[...] Pour finir, nous disons oui au respect de toutes les cultures. Oui à la critique du pouvoir central, c'est ça la démocratie. Et même oui à une organisation de régions autonomes et solidaires sur le modèle espagnol. Mais nous disons non aux insultes et n'acceptons pas que soient méprisés le courage prouvé, ni le sang versé par nos pères lors de la guerre pour l'Indépendance.

Nous sommes déçus que l'U.D.B. n'ait pas réagi devant une telle insulte. [...] ».

Association pour les relations interculturelles, Brest

En reproduisant, sans les censurer, les propos de Ferhat Mehenni, le P.B. n'avait, bien sûr, l'intention d'insulter personne et nous sommes sincèrement navrés si des lecteurs algériens de Brest ont pu le penser. Quand à l'U.D.B., elle qui est née de la lutte anticolonialiste et l'aide fraternelle au combat de tous les Algériens (et nombre d'entre eux s'en souviennent), nous sommes assurés qu'elle ne souhaitait pas, elle non plus, insulter qui que ce soit.

L'interview de Ferhat Mehenni et de Salah Hannoun réalisé par Nicole Logeais et présentée dans le numéro de décembre sous le titre « Kabylie : l'indispensable autonomie » est un témoignage intéressant à plus d'un titre concernant la lente conquête de la démocratie en Kabylie et en Algérie.

*C'est tout le mérite du **Peuple breton** de présenter librement ces opinions qui n'engagent que leurs auteurs. La critique en est donc d'autant plus libre et un point de vue m'a justement laissé perplexe : « Ce n'est pas un hasard si la Kabylie a mené l'Algérie vers l'indépendance » affirme Ferhat Mehenni.*

Oserions-nous comprendre que les luttes des autres peuples, régions, villes ou mouvements d'Algérie pour l'indépendance n'auraient été que des épiphénomènes subalternes ? Il ne me semble pas que l'objectivité et la décente suggéreraient une telle conclusion contraire à la vérité historique. Au contraire, le sang et les larmes versés, l'honneur souillé et la barbarie subie au long de cette lutte sur tout le territoire algérien justifient que l'on refuse de hiérarchiser les efforts des uns et des autres vers la libération. Il est un piège que les autonomistes et fédéralistes devraient se faire un devoir d'éviter : celui consistant à sélectionner des faits ou à réinterpréter l'Histoire pour justifier leurs idées, voire en faire un instrument de manipulation des esprits.

Le refus de fonder nos arguments sur un mythe historique national est précisément ce qui nous différencie immédiatement des nationalismes et autres idéologies dont la raison d'être est l'exclusion de l'autre. Affirmer une identité ne consiste pas à s'opposer à l'autre mais à l'amener à vous reconnaître comme quelqu'un qui l'enrichit culturellement et intellectuellement.

Bien sûr, si nos sympathies vont d'abord au Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie et à ses actions, nous ne pouvons qu'être attentifs à toutes les autres initiatives permettant d'enraciner durablement la pratique démocratique en Algérie et partout dans le monde.

Paul Migant, Plouedern (29)

« J'apprends par la presse que l'UDB veut promouvoir une Bretagne plurielle, tolérante et ouverte sur le monde, et présenter, aux législatives, des candidates issues de l'immigration.

Très bien, car on est breton par « droit du cœur » et non par droit du sol, cette ineptie française concoctée lorsqu'il est apparu qu'il y avait besoin de chair à canons pour la guerre, celle de 14-18.

Mais, je suppose que, si on se mêle de la chose publique dans le pays d'accueil, c'est qu'on y est parfaitement intégré, c'est-à-dire qu'on en respecte les lois, évidemment, mais aussi qu'on en adopte les us et coutumes et qu'on se familiarise avec la langue.

Cela suppose qu'on abandonne, en public, les manifestations ostentoires d'appartenance à une culture étrangère, dont les préceptes sont inconciliables avec ceux de notre société laïque.

Cela veut dire aussi qu'on n'y perpétue pas des traditions telles que excisions ou circoncisions.

Si on veut rester différent et afficher ses différences, on adopte le statut de résident étranger, parfaitement respectable d'ailleurs, mais on ne se mêle pas de la « chose publique », et à plus forte raison, on ne cherche pas à imposer ses préceptes de vie.

Je crains que l'UDB ne verse dans l'angélisme naïf d'une certaine gauche française et je souhaite qu'elle précise sa position sur ce point capital, car toute ambiguïté serait fâcheusement interprétée.

Gaston Glotin, Saint-Herblain (44)

« Plusieurs lecteurs ont fustigé un article dont l'antiaméricanisme primaire rappelait la presse gauchisante post-soixanhuitarde. L'auteur semblait satisfait, puisqu'il portait son geste à la connaissance des lecteurs, de ne pas s'être levé lors d'une minute de silence à la mémoire des morts du World Trade Center [...]. Ce genre de réaction excessive est totalement incompréhensible pour la majorité des gens et contribue à faire considérer les militants bretons comme des marginaux sortis d'un ghetto mystérieux. [...]

L'UDB apparaissait, à ses débuts, comme un parti gauchisant et a du mal à se défaire de cette image de parti-poil-à-gratter sans programme valable.

L'une des tâches essentielles, pour un parti breton, est de se penser et de se vivre comme un parti de gouvernement : vivre, penser et dire, comme si la Bretagne était autonome (elle le sera bientôt).

Cela évitera de tomber dans les pièges comme (ceci n'est qu'un exemple) les excès de l'écologisme : souhaiter la disparition de tous les élevages hors-sol en Bretagne sans manifester le moindre souci pour l'économie et pour l'emploi. Il y a de très nombreuses familles aux revenus modestes qui arrivent difficilement à payer leur maison et leur voiture [...] à crédit et qui ne le pourraient sans doute pas sans un emploi dans l'agro-alimentaire. Le souci des plus modestes n'apparaît pas toujours lorsqu'on lit des articles traitant des excès de ce secteur de l'économie (sauf dans les excellents articles récents de Paul Mingant). Voilà une manière (il y en a d'autres) de se démarquer de la lassante démagogie de certains écologistes.

Diwan a réussi, car elle s'est pensée, dès le début, comme une école laïque de la réussite pour tous, ouverte sur toutes les valeurs civilisatrices mondiales.

Un parti politique breton trouvera mieux le chemin du vote populaire lorsqu'il se pensera comme un parti de gouvernement chargé d'assurer la réussite économique bretonne, dont les fruits profiteront à tous [...]».

G.K.
Locmélar (29)

*« La lecture de l'article de Ronan Divard intitulée « la leçon de sociolinguistique de la FCPE », (**PB - janvier 01**), me fait réagir.*

Pas sur le fond : oui ce texte de Frédérique Quéry est odieux, on dirait du Bruno Mégret version laïcarde (et non pas laïque), oui c'est un monument de bêtise et d'incompétence, oui il est choquant qu'une publication de la FCPE ait osé imprimer cet article.

Cependant, il faudrait remettre les choses à leur place : militante de la FCPE depuis une douzaine d'années, je n'ai jamais entendu et encore moins lu de choses pareilles au sein de la Fédération. Je n'ai jamais entendu parler de cette Frédérique Quéry.

Ce texte a été publié dans une rubrique intitulée « Opinion » dans une revue qui n'est pas « une des deux publications de la FCPE » mais, renseignements pris, une revue du Conseil départemental de Paris, ce qui n'est pas du tout la même chose, surtout quand on se réfère à ce qui est généralement publié par la presse parisienne sur les questions régionales qui reflète une méconnaissance et une incompréhension totales de la situation réelle.

Dans cette même rubrique « Opinion » est publié au verso un texte de Philippe Le Hérissé qui exprime son désaccord avec les positions et l'attitude de la FCPE sur ce sujet et souhaite participer au débat au sein de la Fédération.

Je crois pouvoir dire que, dans le Finistère, au moins et sûrement ailleurs, de nombreux militants sont en désaccord avec les positions de leur Fédération. Certains le font savoir aux différentes instances et demandent un débat interne.

Alors, merci de na pas leur savonner la planche sous les pieds !

Combattons les positions officielles de la FCPE, puisque sur ce sujet nous sommes en désaccord, mais évitons de monter en épingle des délires de certains qui sont loin d'être représentatifs. »

A.M. Nouqueret,
Douarnenez (29)

« Cher PB - Ayant récemment gagné un abonnement à vie et ne souhaitant pas mourir prématurément, je continue à te soutenir en offrant, ci-joint, un abonnement. Bevet « Pobl Vreizh » ha blead mat ! ».

Mireille L.
Ploemeur (56)

Merci de ce soutien sympa, Mireille.

« S'il était encore besoin de justifier le séparatisme breton, corse ou basque, le Conseil d'État, par son ukaze interdisant l'intégration des écoles Diwan dans l'Éducation nationale au nom précisément de « l'intégration républicaine » (comprenne qui pourra !) s'en est volontiers chargé.

Imaginez un Acadien ou un Québécois se réveillant un beau matin et qui découvrirait dans son journal que l'enseignement immersif en langue régionale française est désormais illégal au Canada, car anticonstitutionnel. En effet, séduits par le discours « républicain » de M. Chevènement [...] les députés anglophones du Canada viennent de décréter que désormais le Canada deviendrait, lui aussi, une République «une et indivisible» dont la langue dominante, l'anglais, serait inscrite dans la constitution canadienne, comme seule et unique langue officielle du pays.

Fini le Canada fédéral respectueux de l'égalité linguistique entre les francophones et les anglophones. Place désormais au monolinguisme d'état et à « l'intégration républicaine » des Québécois au sein de l'État0-nation canadien, par leur anglicisation obligatoire ! [...]

Je pose maintenant la question aux francophones du Québec : lequel d'entre vous voudrait vivre dans un tel pays ? »

P.S.
Lingolsheim (67)

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Vends vélo d'enfant 12 p

"Mon p'tit vélo rouge et jaune" très bon état et très bonne qualité tous roulements à bille. 58 euros. Tél/fax 02 40 57 85 13 ou 04 94 20 07 33.

S'immerger sans couler !

Comme disait l'autre, dans l'actualité de Diwan, il y a du nouveau et du bon, mais ce qui est bon n'est pas nouveau et ce qui est nouveau n'est pas bon !

A l'heure qu'il est, j'ignore si sa majorité va continuer à faire le forcing pour rentrer dans le mammouth, malgré le comité d'accueil mis en place pour empêcher l'actuel ministre de faire des bêtises non conformes à la grande « tradition culturelle française », qui caractérise son immeuble ou au contraire s'orienter vers un petit pavillon plus conforme au goût breton.

L'interceltique J.P. Pichard veut aussi faire défiler les bagadoù sur les Champs-Elysées entre deux shows au stade de France. Ne serait-il pas plus judicieux d'aller sonner « l'exception culturelle bretonne » au Conseil d'Etat (place du Palais-Royal évidemment) et au Conseil constitutionnel ? Histoire de leur déboucher les oreilles et de leur ouvrir les yeux sur la diversité du monde.

On n'y pense pas tous les jours, tant nos esprits sont hexagonalisés, mais il y a des tas de petits malins qui, même en France, savent naviguer à contre-courant, ce qui est une des caractéristiques des bons navigateurs.

Il y a les « maisons familiales » qui éduquent très bien sans se préoccuper exagérément des ministères parisiens. Il y a le statut de l'Alsace qui fait hurler les laïcards sans qu'ils n'y puissent rien. Il y a l'enseignement agricole qui dépend logiquement du ministère de l'Agriculture tandis que celui de l'Intérieur gère les écoles de police. Il y a la Corse et sa « généralisation ».

Pourquoi pas un statut associatif régional ? Un mois avant que le mur de Berlin ne s'écroule, Fanch Mit ne voulait pas parier un kopec sur la chose. Rien n'interdit de rêver que le MEN n'en fasse de même. Surtout quand on sait que, selon ses propres services, le nombre des enfants qui entrent en 6e sans « maîtriser les compétences de base » nécessaires, est passé de 11,5 à 20,7 % de 1992 à 1998, tandis qu'au niveau du calcul, cette incompétence passait « allègrement » de 17,4 à 38 % des élèves durant la même période. J'en connais qui devraient s'occuper de cela au lieu d'emmerder le peuple...

En attendant la régionalisation de l'enseignement il reste encore deux ministères qui en connaissent un rayon en ce qui concerne l'immersion : celui de la marine, avec les sous-marins nucléaires et celui des affaires étrangères. Diwan devrait prendre rendez-vous avec Charles Josselin : il vient d'annoncer la réouverture du lycée français de Kaboul. Croyez-moi, on y pratiquera l'immersion à 100 %, tant dans les classes que dans l'établissement.

Au prochain pouvoir de choisir : préfère-t-il confier l'enseignement du breton à la Région-Bretagne ou au ministère des Affaires étrangères ?

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

Pour des raisons de réorganisation de notre service "Abonnements", les permanences du mois se déroulent

Les vendredis après-midi, de 14 h à 17 h

Le meilleur moyen de nous joindre reste le **courrier** à l'adresse Le Peuple breton – Service Abonnements – 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

En cas de **demande pressante, vous pouvez utiliser le fax ou le répondeur au 02.96.61.54.11.**

Merci de votre compréhension.



Un look un rien déjanté, avec ses multiples tresses multicolores, une minijupe et des bottes de cuir, Deborah Henson-Conant est à cent lieues de l'image des harpistes.

Jusqu'à la fin des années 80, elle ne jouait que du classique, du jazz ou du blues. Depuis lors, elle a su personnaliser son jeu musical, avec la petite harpe bleue qu'a conçue pour elle la maison Camac, harpe avec laquelle elle ne semble plus faire qu'une.



Son répertoire a su s'ouvrir à la musique celtique, qu'elle explore sur son « Celtic Album ». Nombre de standards y figurent donc. Mais également des compos personnelles qui donnent à cet album un caractère novateur et original.

L'interprétation très personnelle de Deborah, son doigté subtil et aérien, confèrent à sa musique une portée universelle. Une petite merveille : The Celtic Album *(Laika Records 3510102.2).*

*C'est **10 exemplaires de cette nouveauté que le P.B. offre ce mois aux 10 premiers abonnements** (ou réabonnements) qui nous parviendront en février (la date de la poste départageant les éventuels ex-æquo). Faites vite !*

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie

Petite incursion dans trois pays celtiques ce mois-ci, puisque nous voyagerons successivement d'Ecosse en Irlande, jusqu'au Pays de Galles.

LEO McCANN - IF ANYONE CAN. (Canndhu 001 - www.leomccann.musicscotland.com)



Natif du comté Tyrone en Irlande du Nord, Leo McCann s'est installé depuis 92 en Ecosse, où il est rapidement devenu un élément incontournable de la scène traditionnelle. Il faut dire qu'il pratique avec une égale dextérité l'accordéon diatonique et la flûte irlandaise.

Leo a commencé très jeune l'étude de la musique, et lorsqu'en 92, il part faire ses études à Aberdeen, on le retrouve à peine une semaine plus tard, à la tête du groupe Drop the Box, avec qui il jouera près de deux ans. Au cours des années suivantes il joue avec divers groupes dont le célèbre Old Blind Dogs. Et depuis quelques mois, il a rejoint le groupe écossais Malinky.

Enfin il y a quelques mois, il réalise son premier album solo, If anyone can ! Sur celui-ci, onze morceaux dont une bonne partie due au talent de Leo, plus des airs écossais, irlandais, et même suédois. Plusieurs musiciens l'accompagnent au bouzouki, guitare, fiddle et basse.

Un style énergique et contemporain, un son frais et inventif, caractérisent la musique de ce tout jeune accordéoniste, qui est déjà à compter parmi les maîtres du genre.

SÉAMUS BEGLEY & JIM MURRAY - RAGAIRNE. (Dara TORCD 1132 - Distribution Keltia)

Il y a quelques années, je vous avais entretenu du duo Begley (accordéon) et Cooney (guitare). Au terme de dix ans de pérégrinations communes, ces deux compères avaient choisi des voies différentes.

Séamus Begley, l'homme du Kerry, n'est pas longtemps resté seul, puisque depuis maintenant trois ans, il fait scène commune avec le tout jeune guitariste Jim Murray. Ce dernier, originaire du Co. Cork, bien qu'influencé par le style de son illustre prédécesseur, n'en est pas pour autant le clone. Ayant commencé la musique à l'âge de 3 ans (eh oui) par l'accordéon, très vite il s'intéresse à la guitare, et dès sa sortie du lycée il intègre le groupe de Sharon Shannon, avec qui il continue d'ailleurs de tourner.

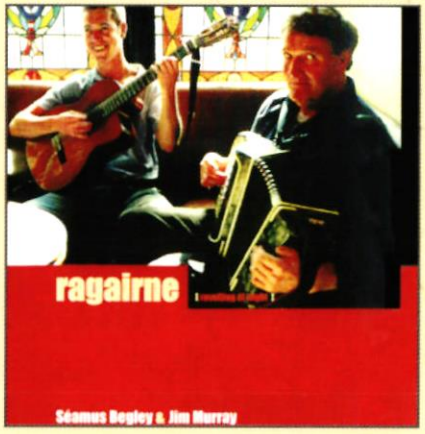
Ensemble avec Séamus, ils ont très rapidement imposé leur propre style à la musique du Kerry, basée essentiellement sur des polkas et des slides.

Pour marquer ces trois ans de complicité, ils viennent de produire leur premier album Ragairne, ce qui en gaélique signifie à peu près "amusement, débauche". Cet album est avant tout un instantané qui fixe le talent de deux musiciens au sommet de leur art.

Jim accompagne délicatement, ou férocement (c'est selon), la nonchalance affectée de S. Begley, tandis que celui-ci semble avoir enfermé toute la fureur de l'ouest Kerry dans sa boite du diable.

Quelques amis les accompagnent dans leur voyage jusqu'au bout de la nuit. Tríona Ní Dhomhnaill aux claviers, Rod Quinn et Greg Sheehan aux percussions, Tony Molloy à la basse, tandis que la voix sublime de Mary Black engage un fabuleux duo avec Séamus Begley sur An Ciarraíoch Mallaithe.

Une musique vive, fougueuse, pleine d'entrain, caractérise un album de toute beauté.

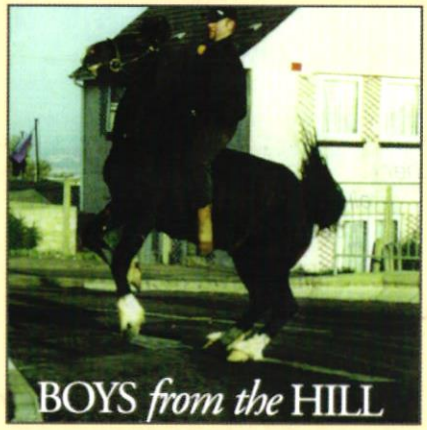


BOYS FROM THE HILL. (Fflach CD243H - Distribution Keltia.)

La musique du Pays de Galles est beaucoup moins médiatisée de ce côté-ci de la Manche, que ses consœurs irlandaises ou écossaises. Et si les chœurs d'hommes sont surtout connus, ils n'en constituent pas moins une infime partie de la musique traditionnelle galloise.

Celle-ci était essentiellement diffusée jusqu'à présent, par la maison Sain de Caernarfon dans le nord du Pays de Galles. Mais depuis quelques années, le label Fflach, sis à Aberteifi (Cardigan) au sud-ouest, jusque là spécialisé dans la musique galloise contemporaine, s'est lancé lui aussi, dans le trad. Parmi leurs plus récentes productions deux groupes tout à fait différents.

Premier d'entre eux, Boys from the Hill, formé de trois jeunes de Swansea, grande ville ouvrière du sud. C'est un premier album, et voilà un agréable mélange de morceaux traditionnels réarrangés et de chansons de composition récente, dont plusieurs dues aux membres du groupe. Ils ont une façon bien à eux de revisiter la tradition, et leur interprétation des textes n'est pas sans rappeler parfois, un certain Bob Dylan.

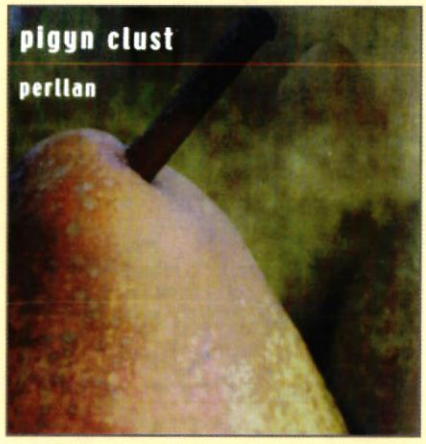


Leur musique est gaie et enlevée. Voilà bien un album qui se laisse écouter. Et ne vous fiez pas aux photos de la jaquette qui évoquent avec réalisme, les banlieues dont ils sont issus.

PIGYN CLUST - PERLLAN. (Fflach CD244H - Distribution Keltia.)

Second groupe, Pigyn Clust, déjà évoqué voici deux ans dans ces mêmes colonnes. Il s'agit de leur deuxième album, Perllan (verger en gallois). On s'en serait douté en voyant les photos qui illustrent la jaquette.

Ici le style est différent, beaucoup plus traditionnel, entre musique et chansons. Côté instrumentaux, on reste dans les cordes, avec une nette prédominance du fiddle. La langue galloise est bien entendu de rigueur, et la voix de Ffion Haf est magnifique.



Un album des plus délicats, dégageant une atmosphère reposante. Mais pourquoi diable ont-ils éprouvé le besoin d'apporter de telles connotations sexuelles à chaque photo de la jaquette ?

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

POP ACADEMY

Ce n'est certes pas la première fois, ni la dernière, que le monde du show biz produit ou plutôt fabrique de toutes pièces un " artiste " éphémère ou un groupe météore, lancé sur le marché juste le temps qu'il faut pour vendre un " tube " pré-formaté, seulement destiné à engranger les royalties.

Mais c'est bien la première fois que ces " stars " kleenex sont bricolées quasiment en direct, au rythme d'émissions de TV réalité, elles aussi conçues pour ramasser un maximum de fric en termes d'annonces publicitaires, de recettes téléphoniques et de ventes bidonnées de CD totalement ineptes. Popstars ou Star Académy prennent résolument les téléspectateurs pour des gogos. Les " L 5 " ou Jenifer se retrouvent, avec Loana, en tête des Hits, et, pendant ce temps-là, nombre de vrais talents continuent de galérer pour essayer de percer… Y a pas à dire, le progrès fait rage !

ARMENS : " Une ombre " (Columbia, COL 503474 2)

" Une ombre " passe et Armens revient… Les Lorientais nous proposent donc leur second CD, trois ans après " Six différents " qui les avait propulsés sur le devant de la scène bretonne, jusqu'à Bercy pour cette soirée mémorable en compagnie de Stivell, Servat, Dan ar Braz et des Tri Yann. Pour cette deuxième salve, Alex, Gwënn, Ben, Youn, Fab et Xavier, le petit



nouveau, ont choisi de laisser derrière eux la Bretagne et de se tourner vers une musique rock 'n roc " débarrassée de ses réminiscences celtiques "… Et Armens de se réclamer assez inutilement d'un très hypothétique " Grand Ouest " pour expliquer ce virage sur l'aile…

Passons et écoutons leur rock franchement pessimiste, limite désespéré, dans l'air du temps sans doute, conforme en tout cas à la loi du genre. Alex chante " A feu et à sang ", " Je suis mon envie " ou " Je n'ai pas sommeil " et aussi " On nous cache tout, on nous dit rien " emprunté à Dutronc. L'accordéon et le violon se font discrets, à peine une intro, un " interlude " de-ci, de-là, le gros son déferle par vagues rageuses… Et puis, au bout de la nuit et du voyage, une petite lueur clignote faiblement : " on voudrait tellement devenir, c'est tellement si bon d'exister ". Allons, tout espoir n'est pas perdu ! Et Armens n'a pas fini de faire bouger la jeunesse bretonne.

KOHANN : " Don " (Sonjenn, WEA/Warner Music, 0927 41097 2)

Hasard du calendrier et de l'actualité musicale, Kohann, groupe lorientais lui aussi, sortait son deuxième album le 8 janvier, le même jour qu'Armens… La comparaison peut s'arrêter là, car la Hulotte nous fait aborder des rivages beaucoup plus sereins et revendi-



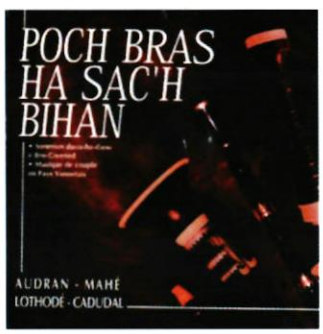
que sa celtitude au travers de textes en breton d'une profondeur ressentie.

Porté par la voix suave et sensuelle de Michèle Gaurin, tour à tour enchanteresse et mutine, envoûtante et aérienne, le chant de Kohann évoque un pays des merveilles, un monde peuplé d'elfes ou de lutins, où les rêves l'emportent sur la vie, sans que celle-ci ne soit totalement absente. " Morad du " (Marée noire) nous ramène brutalement à la réalité, les pieds dans le coltar et l'horizon chargé de goudron.

La musique est à l'unisson, une pop mélodique et planante et l'ensemble nous confirme absolument que la langue bretonne est soluble dans le trip-hop. " Don " est avant tout un hymne au respect de soi et des autres, un appel à la tolérance : " Er c'hendon zo ganet gress d'en dishañvalded / D'er soniaoù, d'er liwaoù, d'er blazaoù / Meñ ag er léch-mañ / Te ag or lec'h arell / An douar hon unana " (1) chante Michèle Gaurin sur le titre évocateur de " Pinwigêh ". Un chouette disque, à la fois léger et profond.

AUDRAN-MAHÉ & LOTHODÉ-CADUDAL : " Poch bras ha sac'h bihan " (Globe Music, B13222)

Avec son sous-titre explicite, " Musique de couple en Pays Vannetais ", ce CD est en quelque sorte un double hommage : au travail patient et têtu des sonneurs " daou ha daou ", à travers toute la Bretagne et à un territoire bien identifié, ce triangle qui s'étend de Vannes à Auray et Pontivy en passant par Baud.



Deux couples de sonneurs expérimentés, deux bombardes, un biniou kozh et un biniou braz, d'où le titre, un répertoire de laridé-gavottes, spécificité de la région de Pontivy, de pourlet et d'an dro, et au total une rencontre enrichissante. Les " sonneurs de la côte ", Fabrice Lothodé et Jean-Yves Cadudal sonnent au sein du bagad d'Auray, tandis que les " sonneurs de la terre ", Yannig Audran et Dominig Mahé, appartiennent à la Kerlenn Pondi. Solides références.

TERMAJIK : " Kañ, treujeun-gaol, akordeons… " (Ciré Jaune, CIR 206)

Les lecteurs de Selaouit connaissent déjà Christian Duro (2), maître du treujeun-gaol, la clarinette, trognon de chou, symbole du Centre-Bretagne musical. Sous



sa houlette, Termajik s'efforce de redonner sens et vie au trio saxophone-accordéon-clarinette enraciné en Kreiz-Breizh depuis des générations. En toute modestie – " Juste un air en passant / Au jardin des passeurs de chants " – le groupe, formé de Christian, Jean-Claude Le Lay (sax), Jean Le Floc'h (accordéon chromatique), témoigne combien la recherche de l'authenticité, qui n'exclut en rien la création, peut s'avérer bénéfique.

Dépouillée, la musique de Termajik l'est assurément, mais cela n'apparaît pas, tant l'ensemble est " lyrique et sauvage ", selon la formule bien sentie de Gaby Kerdoncuff, venu en ami. A signaler, au chant, un bel échange entre Christian Duro et Sylvie-Azeline Rivoalen, " Deus an dro nevez-amzer " et aussi une scottish signée … Julien Clerc. Et cette large place accordée à la danse, " marche immobile collée aux congénères " comme l'écrit Marina Damestoy sur le livret. Pour " être debout, bien certain d'harasser la terre ".

Pierre MORVAN

(1) " L'harmonie naît de la différence / Des sons, des couleurs, des odeurs / Moi qui suit d'ici / Toi qui es d'ailleurs / La terre nous unit "

(2) PB n° 413, mai 98

STADE DE FRANCE®

15 MARS 2002

LE SPECTACLE DE LA SAINT-PATRICK À NE PAS MANQUER !



design ARSENIC Stade de France Productions® - N° licence 93 00 98 - ©Stade de France® - Macary, Zublena et Regenski, Costantini - Architectes, ADAGP - Paris - 2001

AVEC LE FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT,
600 MUSICIENS, CHANTEURS ET DANSEURS VENUS DE BRETAGNE,
D'IRLANDE, D'ECOSSE, DU PAYS DE GALLES ET DE GALICE.

Dan Ar Braz Yann-Fañch Kemener Carlos Nuñez Didier Squiban Gilles Servat Rita Connoly

Un évènement Stade de France Productions

Nombre de places limité

0892 692 694

www.stadefrance.com

FNAC - CARREFOUR - AUCHAN - VIRGIN

TF1 · Stade de France · Le Télégramme · France info · France BLEU

Le monde par le Canal Celte



Première chaîne généraliste régionale bilingue, destinée au grand public, TV Breizh est aujourd'hui solidement enracinée dans le sol breton, mais plus que jamais portée par l'air du large qui lui ouvre les portes du monde.

TV BREIZH

Cinéma, séries, musique, dessins animés, sports et culture : tels sont les piliers de la programmation de TV Breizh.
Et pour les passionnés de Bretagne et de Celtitude : des magazines, de l'info et des documentaires inédits.

TV Breizh est disponible gratuitement sur TPS (canal 22) et CANALSATELLITE (canal 83) et en option sur le câble

Photos : G. Team, Ph. Terrasson - 2087

EUTELSAT

www.tv-breizh.com